

Les ventes aux enchères P. 21



Le roi des jeux

À 70 ans passés, Michel Foglieni veille toujours sur ses deux entreprises cugnaises. Plusieurs fois primé au concours Lépine, il planche sur une nouvelle invention. P. 24

Maison Cabos à Mirabel, aux sources du pruneau

La PME tarn-et-garonnaise cultive le pruneau d'Agen depuis quatre générations. P. 4

Vitesco Technologies, bientôt l'indépendance

L'équipementier automobile dont le siège France est à Toulouse, a pris le virage du tout électrique. P. 6

Temporis, en pleine reconquête

Après une année 2020 qui a fortement impacté le secteur de l'intérim, le réseau d'agences d'emploi regagne du terrain. P. 5

8 pages d'annonces légales
Pages 12 à 19

Nucléaire : situation « satisfaisante »

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), qui a récemment présenté le bilan de sa mission de contrôle pour l'année 2020, juge globalement satisfaisant le niveau de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en Occitanie. Son activité a toutefois été perturbée, elle aussi, par la pandémie de Covid-19, puisque le nombre d'inspections menées en région a diminué, passant de 115 en 2019 à 91 l'an dernier. Pour autant, la moitié de ces contrôles a concerné les installations nucléaires de base, notamment la centrale de Golfech dont les performances en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection, malgré une nette amélioration, ne sont pas encore au niveau attendu. Sur le site tarn-et-garonnais, de nouveaux contrôles auront lieu cette année. En parallèle, les inspections menées dans le nucléaire de proximité n'ont permis de relever aucune défaillance majeure. P. 6



« Nous sommes les médecins de l'économie »

Expert-comptable et commissaire aux comptes au sein du cabinet Huit Octobre à Toulouse, Mathieu Piau vient d'être élu à la présidence régionale du syndicat professionnel ECF. Relance de l'activité économique, attractivité, évolution du métier, transition numérique, RSE, normalisation, le professionnel détaille au fil d'une longue interview donnée à la Gazette du Midi, la feuille de route du syndicat. Lequel se veut plus que jamais force de propositions. P. 3



Nuits d'été au Capitole...

Le Théâtre du Capitole ne se résout pas à fermer ses portes pour l'été. Récitals, concerts, ballets, sont au menu en ce chaud mois de juillet, avec cette semaine un quatuor d'airs célèbres, des femmes amoureuses et un fantôme à l'opéra. P. 23



Votre engagement et notre savoir-faire au service de nos emplois.

Rejoignez-nous !

Avec Réseau Entreprendre j'agis pour être acteur d'un monde qui change

L'emploi salarié en Haute-Garonne



Emploi salarié: +0,2 % en Haute-Garonne

Sur un an en Occitanie, les effectifs salariés du secteur privé ont progressé de 1,9 %, soit 25 900 postes créés, grâce notamment au fort rebond de l'intérim sur douze mois, indique l'Urssaf Midi-Pyrénées. Hors intérim, la hausse se limite à 0,6 %. La Haute-Garonne est le département d'Occitanie où l'emploi a le moins bien réagi en un an. Les effectifs ne progressent que de 0,2 % et reculent même de 0,9 % hors intérim. Le secteur industriel est particulièrement impacté avec 2 600 postes détruits sur un an (-3 %) dont 1 600 dans l'aéronautique. Depuis fin 2019, la Haute-Garonne a perdu 10 000 postes.

L'emploi salarié en Tarn-et-Garonne



Emploi salarié: +3,7 % en Tarn-et-Garonne

Selon l'Urssaf Midi-Pyrénées, le Tarn-et-Garonne est le département d'Occitanie dont l'emploi s'est le plus redressé en un an grâce aux créations importantes dans le tertiaire et la construction qui effacent les pertes dans l'industrie. Les effectifs du département sont en hausse sur un an de 3,7 % (+1,4 % hors intérim) et ont même retrouvé un niveau supérieur à celui de la période d'avant crise (+0,8 % par rapport à fin 2019). En France métropolitaine, le Tarn-et-Garonne est l'un des deux départements où l'emploi a le plus progressé de fin 2019 à mars 2021 et qui sort le moins impacté par la crise.

10 destinations prisées pour l'été 2021



Le top 10 de l'été 2021

Pour l'été 2021, les habitudes des voyageurs changent et de nouvelles destinations émergent, indique la plateforme Airbnb. Ainsi, le top 10 des destinations qui montent montre l'attrait des Français pour le littoral et les destinations rurales. À noter que dans ce top 10 figurent deux destinations occitanes. Il s'agit de La Couarde-sur-Mer, en Charente-Maritime, de Cherbourg, dans la Manche, de Soorts-Hossegor, dans les Landes, de La Malène, en Lozère, de Bois-Plage-en-Ré, en Charente-Maritime, de Trélans, en Lozère, de Saint-Pierre-d'Oleron, en Charente-Maritime, de l'île de Groix, dans le Morbihan, de Lège-Cap-Ferret, en Gironde et de Coggia, en Corse-du-Sud.

Corentin Quemener. Accompagné de ses quatre associés, il lance une nouvelle activité nautique sur la Garonne.



Les Caboteurs made in Toulouse

Une nouvelle activité nautique sur la Garonne? Depuis le 2 juillet, c'est bien le cas. Après les balades en canoë ou en paddle, un tout nouveau type de bateau est amarré sur les berges de la Garonne. Cinq associés ont eu l'idée de cette activité insolite: Ludovic Daviau et Mathieu Bain (propriétaires de Granhota, base nautique à Clermont-le-Fort), Corentin Quemener et Bertrand Castaing (propriétaires des Petits Crus, dégustations de vins et fromages) et Ludovic Lombroso (propriétaire de péniches touristiques). Début 2020, les cinq amis décident de réfléchir sérieusement à un projet commun. Soutenus par l'office de tourisme de Toulouse, ils déposent un dossier à la mairie de Toulouse, pour obtenir l'autorisation de développer une activité nautique sur le fleuve. Après six mois d'études,

le projet a finalement été accepté par la municipalité. Les Caboteurs, qui ont signé un bail pour cinq ans, proposent jusqu'au 5 septembre diverses prestations: balades nautiques sur la Garonne, en bateau électrique, en paddle ou en canoë. Les clients peuvent aussi craquer pour un panier apéritif des Petits Crus pour des balades plus sympathiques.

L'offre des Caboteurs s'adresse aux touristes comme aux locaux pour des balades en couple ou en famille, jusqu'à huit personnes par bateau, sans avoir besoin d'être accompagné par un moniteur. Sur ces bateaux sans permis, la vitesse est en effet limitée à 6 km. Et pour maintenir l'harmonie entre les différentes activités nautiques qui convergent sur la Garonne, les utilisateurs empruntent un parcours prédéfini réalisable

en 45 minutes à une heure.

Ces bateaux 100 % électriques sont dotés de panneaux solaires positionnés sur le toit. Trois sont aujourd'hui en service, aux noms évocateurs, typiques de la Ville rose: « Chocolatine », « Garona », et « Boudou ».

À terme, huit bateaux seront mis à la disposition des clients, de plus en plus nombreux à tester cette activité originale. Les réservations s'opèrent par téléphone ou directement en ligne sur le site www.lescaboteurs.fr. Il est également possible de les croiser au port Viguerie, quai de l'Exil Républicain Espagnol, où le ponton peut être le point de départ d'une belle balade nautique. Les Caboteurs sont aussi présents au Port Canal à Montauban, où les petites embarcations électriques permettent d'explorer le canal de Montech.

MAËVA CURUTCHET

Ils bougent



PATRICK CAZENEUVE, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA SATT TOULOUSE TECH TRANSFER

Patrick Cazeneuve succédera début août 2021 à Pierre Dufresne à la présidence de la société d'accélération du transfert de technologie, Toulouse Tech Transfer. Créée en janvier 2012 dans le cadre du PIA (programme des investissements d'avenir), la Satt a la charge de la protection, la maturation, et la mise sur le marché des technologies issues de la recherche publique régionale, ainsi que la création d'entreprises DeepTech. Ces activités représentent de 5 à 7 M€ d'investissements annuels. Pierre Dufresne achève ainsi son troisième mandat à la tête de la structure. Agé de 55 ans, Patrick Cazeneuve est diplômé de l'université Toulouse III Paul Sabatier. Il est titulaire d'un diplôme supérieur d'études des matériaux, en formation par la recherche, et d'une spécialisation en vide et cryogénie. Il a également obtenu à la Toulouse School of Management un DESS en management et administration des entreprises. Il a ensuite complété son parcours en suivant, en 2004, le cursus de l'IHEDN (Institut des hautes études de la Défense nationale) et obtenu une certification AMF (Autorité des marchés financiers) en 2015. Après deux années passées dans la sphère consulaire à la CCI des Deux-Sèvres, Patrick Cazeneuve a rejoint l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (Anvar, devenue Oseo puis Bpifrance en 2013 après fusion avec CDC Entreprises, le FSI et FSI Régions) en 1994 à Poitiers, puis Limoges et Nanterre. Il a ensuite pris la direction régionale d'Oseo en Champagne-Ardenne en 2002 puis en Midi-Pyrénées en 2005, et ce jusqu'en 2010. Il a ensuite pendant deux ans, et pour le compte du PRES Université de Toulouse, en tant que directeur de projet, animé l'équipe pluridisciplinaire en charge de la création de l'IRT Saint Exupéry, projet retenu par l'Etat en mai 2011 dans le cadre du PIA. Après ce lancement réussi, il a rejoint en 2012 Irdi Capital Investissement en tant que venture partner pendant cinq ans. Depuis 2017, il est associé dirigeant de Risk&Fleet Assurances, cabinet toulousain spécialisé dans la couverture des risques d'entreprise.

ENTRETIEN

« Nous sommes les médecins de l'économie »

Expert-comptable. Fraîchement élu président régional du syndicat professionnel ECF, Mathieu Piau, expert-comptable et commissaire aux comptes au sein du cabinet Huit Octobre à Toulouse, dévoile la feuille de route du syndicat au sortir de la crise. Explications.

Élu récemment à la tête du syndicat ECF au niveau régional, quelle est votre feuille de route au sortir de la crise ?

Notre feuille de route s'inscrit dans la lignée de celle de Lionel Canesi, président du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables et précédemment le président d'ECF, syndicat majoritaire chez les experts-comptables en France, qui regroupe 2300 structures représentant plus de 20 000 salariés, en forte progression. Au niveau régional, le syndicat, qui s'apprête à être rebaptisé ECF Occitanie Midi-Pyrénées, est majoritaire parmi les cabinets de moins de 11 salariés. Lionel Canesi a donc impulsé une action que nous déclinons aujourd'hui en région, à savoir rencontrer les pouvoirs publics pour évoquer les problématiques des entreprises que nous accompagnons au quotidien. Les experts-comptables sont les médecins de l'économie en France, les économistes des PME et TPE. Aujourd'hui, nous sommes totalement au fait des besoins des entreprises pour se développer, trouver des financements, recruter, croître au sortir de la crise. D'ailleurs, le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables, en complément des alertes régulières auprès des pouvoirs publics sur les difficultés de mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement, a lancé une enquête auprès des 21 000 experts-comptables pour recueillir des propositions en vue de favoriser une relance rapide de l'économie. Au total, ce sont 50 propositions qui ont été émises. Force est de constater que nos propositions ont trouvé déjà un bel écho puisque 20 ont déjà été retranscrites dans les textes, 20 sont en cours d'étude technique par les services ministériels et 10, plus structurantes, sont encore en attente d'examen. Les deux plus importantes concernent, en premier lieu, l'adaptation du fonds de solidarité calculé maintenant par rapport à l'excédent brut d'exploitation (EBE) afin d'éviter aux entreprises de plonger davantage dans les difficultés. Nous avons également proposé l'allongement du remboursement du PGE, au cas par cas, en fonction de la capacité contributive. Nous avons aussi proposé de faire bénéficier les dirigeants de l'indemnité partielle, d'ouvrir le fonds de solidarité aux entreprises créées en 2020 et 2021 ayant racheté un fonds de commerce ou ayant investi avec un recours à l'emprunt, etc. Nous sommes ainsi les conseillers privilégiés auprès des TPE et PME. Or, ce positionnement n'est pas suffisamment entendu et reconnu



Mathieu Piau a été élu le 30 juin à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du syndicat régional ECF MP.

par le grand public, les pouvoirs publics et les institutions.

Quel message souhaitez-vous distiller auprès des pouvoirs publics ?

Nous souhaitons que les pouvoirs publics s'appuient sur le savoir-faire de notre profession. Nous pouvons apporter des solutions qui permettront de mettre en œuvre ces politiques. Notre but est de rendre cette mise en œuvre plus opérationnelle et efficiente. L'objectif est d'éviter de créer des effets d'aubaine, car le rôle de la solidarité nationale, est sans conteste, d'aider ceux qui en ont le plus besoin. Et notre profession est bien placée pour identifier les trous dans la raquette. Par exemple, dans le cadre du fonds de solidarité, il existe un premier volet d'aides géré par l'État et un deuxième volet délivré par les Régions. Cependant, le processus des demandes d'aides est complexe pour les chefs d'entreprise. Certaines Régions ont décidé d'en ouvrir l'accès aux experts-comptables, une solution qui n'a pas été retenue par la Région Occitanie. Résultat, nombre d'entreprises ont renoncé alors qu'elles étaient éligibles aux aides après avoir obtenu le volet 1. Nous voulons aider les pouvoirs publics à simplifier les démarches et reproduire les schémas qui fonctionnent ailleurs.

Quels sont les enjeux de la profession et les projets que vous souhaitez mettre en place sachant que vous faites face à un problème d'attractivité ?

Nous allons organiser des formations et des rencontres avec les banques en région pour mieux travailler ensemble et être encore plus pertinents lorsque nous établissons des dossiers de finan-

cement. Nous souhaitons aussi aider les jeunes confrères dans leur installation en organisant des rencontres entre anciens et jeunes inscrits pour permettre une transmission des cabinets. Je suis moi-même très attaché à l'exercice libéral de ma profession dans des structures à taille humaine. Et nous avons surtout un travail à mener pour redorer notre image et la dépoussiérer auprès du grand public et de la jeunesse, en mettant en avant des compétences souvent mal connues de nos clients comme l'assistance à la recherche de financement que ce soit pour des entreprises anciennes (développement) ou nouvelles. Beaucoup de territoires sont confrontés à une pénurie de collaborateurs qualifiés. C'est un frein considérable au développement de nos cabinets. Parmi nos promesses de campagne, figure la création d'une école de la profession pour adapter au mieux les cursus aux besoins de nos cabinets (comptabilité gestion, RH, management, communication, numérique, etc.). Nous devons en effet définir les profils des collaborateurs des prochaines années et mettre en place les cursus de formation à la fois pour la formation initiale et pour l'accompagnement au changement de nos équipes actuelles. Les formations proposées par l'Éducation nationale ne sont plus adaptées. Nous souhaitons nous réapproprier notre diplôme pour qu'il corresponde davantage à la réalité du terrain. La première école verra le jour à Paris dès cette année. L'initiative sera déployée dans le plus grand nombre de régions et je l'espère bientôt en Occitanie.

Votre métier sera-t-il encore le même d'ici trois ans ?

Oui, mais il sera effectué de manière différente. Aujourd'hui, la digitalisation nous permet de gagner de temps sur des tâches à faible valeur ajoutée (tenue comptable) afin de nous concentrer sur le conseil. Cette partie comptable qui demande beaucoup de ressources au sein de nos cabinets continue de s'alléger. Nous avons désormais besoin de collaborateurs d'un meilleur niveau et pluridisciplinaires.

Le syndicat compte investir dans l'indépendance numérique de la profession à travers trois axes : le développement d'outils numériques mutualisés pour toute la profession, la mise en place d'incubateurs-accelérateurs dans les Croec, et la création d'un fonds d'investissement numérique. Pouvez-vous détailler ?

C'est plus l'Ordre national que le syndicat... même si nos élus le pilotent. Notre syndicat a lancé, ECF Services qui permet à tous les cabinets de proposer des missions de Services à la Personne (SAP) sans avoir à créer de structure dédiée. C'est l'essence de la philosophie d'ECF : permettre à tous de réaliser l'ensemble des missions en mutualisant les moyens. D'autres projets suivront pour faciliter la vie des professionnels, à savoir le contrôle des FEC, l'archivage électronique à valeur probante ou encore la facturation électronique. S'agissant des incubateurs, ils sont une réalité depuis plusieurs années à Paris (Innest) et à Marseille (Inko). La deuxième promotion de start-up vient d'être lancée. Accompagner ainsi l'évolution de la profession, sécuriser la pratique des cabinets et garantir la confiance de leurs clients, telle est la raison d'être de nos actions.

Quels sont les chantiers numériques à l'œuvre au sein des cabinets ?

La digitalisation des process est en cours. La numérisation s'étend de la collecte des informations, à la gestion des dossiers et à la télétransmission des déclarations à l'administration. Pour l'avenir, le chantier le plus structurant sera la mise en place de la facture électronique qui va se généraliser progressivement jusqu'à concerner toutes les entreprises en 2025. Les experts-comptables ont un rôle essentiel à jouer dans cette transformation majeure. Notre profession propose le portail jefacture.com pour accompagner les entreprises et donner les outils pour cette transition. Nous souhaitons aussi utiliser les datas transmises via jedecclare.com pour faire de la comptabilité

prédictive, par exemple, constater au mois le mois, la baisse de CA (via la déclaration de TVA) dans un secteur donné et pouvoir agir en prévention auprès des entreprises de ce secteur. Aujourd'hui, ce qu'il nous manque, ce sont notamment des outils qui permettront de fluidifier la récupération d'informations concernant les achats des entreprises. Quand une entreprise réalise des dépenses, elle récupère des factures sous format papier, pdf, etc. ce qui nous fait perdre beaucoup de temps. Ainsi, nous avons la volonté d'investir dans des start-up françaises qui développent des solutions de gestion RH, de comptabilité, etc. (voir page 11) en vue de booster ces innovations et de soutenir des pépites françaises qui faciliteront la vie des chefs d'entreprise.

Concernant les évolutions du métier, il y a la mise en place d'une commission de normalisation de la comptabilité extra-financière et d'une comptabilité intégrée pour lancer des projets de normalisation en lien avec les pouvoirs publics et répondre ainsi aux enjeux écologiques et sociaux. Pouvez-vous m'en dire plus ?

La RSE est un puissant moteur de performance globale pour les entreprises. Les cabinets d'expertise comptable l'ont bien compris et se sont adaptés pour répondre aux besoins de leurs clients. De manière plus générale, pourquoi les experts-comptables doivent-ils être force de proposition pour bâtir un univers de la comptabilité environnementale ? Parce que nous sommes les seuls à même de figer un référentiel pertinent dont les entreprises pourront se saisir pour travailler. Ce que la comptabilité peut apporter aux questions environnementales, c'est de la stabilité, c'est-à-dire stabiliser les démarches. C'est également apporter de la valeur monétaire. Beaucoup ne savent pas faire cela aujourd'hui et ce savoir-faire est chez nous. Et c'est surtout pouvoir simplifier les reportings. À cet égard, la comptabilité peut unifier les sensibilités sur le sujet environnemental pour élaborer un outil unique qui permettra aux dirigeants et aux entreprises de se positionner en la matière. Il faut se former à cette méthodologie, comprendre les enjeux puis accompagner les entreprises sur ce terrain.

PROPOS RECUEILLIS PAR
JENNIFER LEGERON

Agroalimentaire. Le pruneau d'Agen n'a rien perdu de sa superbe. Véronique Cabos y consacre toute sa vie depuis son exploitation installée à Mirabel. Elle est transformatrice et arboricultrice, elle veille sur ses 3 000 pruniers d'Ente. L'IGP Pruneaux d'Agen englobe cinq départements. Un peu plus de 5 % de la production de pruneaux est assurée par le Tarn-et-Garonne.

Cabos en Tarn-et-Garonne, à la source du pruneau

Raymond Cabos, le père de Véronique a fait ses études dans un lycée agricole du Lot-et-Garonne (fief du pruneau). Il s'est installé dans le département voisin avec la ferme intention de planter des pruniers d'Ente. L'homme, qui a longtemps pratiqué la polyculture, s'est spécialisé dans le pruneau et commencé à participer à des salons gastronomiques pour faire connaître le pruneau. « Une vraie bonne idée, explique Véronique Cabos, c'était un moyen de rencontrer le consommateur, de valoriser notre production. » Pruneaux fourrés, crème de pruneau, compote... La fabrication a évolué vers le jus de pruneau et l'eau-de-vie de pruneau. L'agricultrice a repris l'exploitation en 2004.

UNE CULTURE ET DES MODES DE PRÉPARATION EXIGEANTS

Il faut quatre kilos de prunes fraîches pour produire un kilo de pruneaux, sachant que le fruit perd 80 % de son eau à la cuisson. La récolte commence en général au début du mois



Véronique Cabos, à la tête de l'exploitation depuis 2004.

d'août. « Dans un premier temps, avec une quinzaine de saisonniers, nous ramassons tout ce qui est au sol, ensuite nous allons secouer les pruniers », détaille Véronique Cabos. Les prunes sont ensuite calibrées puis passées au four : « les claies sont positionnées dans des étuves à 78 °, la température est importante, à deux degrés près, on détruit les vitamines », assure-t-elle. Il faut 30 heures en moyenne pour cuire un pruneau. Toutes les

trois heures, il faut sortir les tunnels de prunes séchées, 24 heures sur 24. Une opération délicate qui maintient Véronique Cabos éveillée. Elle produit chaque année en moyenne 35 tonnes de pruneaux. Comment savoir si le pruneau est prêt ? « Tout se fait au toucher, je ne peux pas vous expliquer », sourit la jeune femme. Au bout d'un mois, il faut réhydrater les pruneaux puis les mettre sous vide, ils sont ensuite stockés en chambre froide.



Pruneaux moelleux, confitures, crèmes, spiritueux, pruneaux fourrés, la maison Cabos a étoffé sa gamme

Les clients de Véronique Cabos sont des primeurs, des épicerie fines, des restaurateurs. L'agricultrice a notamment travaillé avec le chef du Plaza Athénée à Paris. « Pas de grande distribution, je tiens à garder le côté artisanal », pointe-t-elle. Véronique Cabos travaille en agriculture raisonnée : « le dernier traitement se fait un mois avant la récolte, sachant que le pruneau est bien moins traité que la pomme ».

Alors que la vente en ligne ne représente que 3 % du CA de la maison Cabos pour le moment, sa dirigeante attend avec impatience de pouvoir reprendre les salons partout en France, une activité qui génère un tiers de ses recettes. Elle espère également recevoir dès que possible de nouveau du public dans son atelier, qui accueillait près de 5 000 personnes par an. L'entreprise réalise ainsi un chiffre d'affaires estimé à 220 000 €, sa meilleure

vente étant le pruneau nature.

COUP DE PROJECTEUR SUR LA FILIÈRE

Le pruneau reste le premier fruit sec consommé en France, devant les dattes et les figues avec une production de 45 000 tonnes par an. 2021 devrait marquer les producteurs, la récolte étant quasi inexistante. Les transformateurs ayant en effet perdu 70 % de leur récolte en raison du gel, ils vont devoir écouler les stocks.

Le pruneau, qui souffre d'une image vieillissante, doit cependant se réinventer : « il a besoin d'un coup de jeune, reconnaît Rosalinde Jaarsma, la secrétaire générale de l'Interprofession du pruneau d'Agen, son potentiel de production n'est pas suffisamment exploité. » De fait, depuis le slogan des années 90, « Le pruneau d'Agen vous veut du bien », on n'a pas trouvé mieux. Et, pourtant, le petit pruneau mérite qu'on s'y intéresse, il fait vivre 1 000 producteurs dans le Sud-Ouest. La France est le premier producteur européen de pruneaux et le troisième au niveau mondial.

DORISSE PRADAL

Actualités

LA START-UP EST DANS LE PRÉ : LANCEMENT DE L'APPEL À CANDIDATURES

L'agence de développement économique de la Région, Ad'Occ, lance à travers le Rés0 IP +, qui fédère 50 incubateurs et pépinières d'entreprises sur tout le territoire de l'Occitanie, un appel à candidatures pour l'édition 2021 de La Start-up est dans le pré. Destiné aux porteurs de projets et entreprises de moins de six mois, l'appel à candidatures a pour objectif de renforcer les chances de succès des porteurs de projets, grâce à un programme d'accompagnement unique. Une fois sélectionnés, ces derniers participeront à des ateliers digitaux pour accélérer la création de leur entreprise et à une journée en présentiel à proximité de leur (ou future) implantation au sein d'une structure du Rés0 IP +. Lors de cette journée, les participants auront l'opportunité de rencontrer d'autres porteurs de projets et de pitcher devant un jury pour tenter de se qualifier à la grande finale à qui se déroulera à Bessan (Hérault), le 21 octobre. Trois prix sont mis en jeu : le prix Région dont le lauréat bénéficiera d'un accompagnement en pré-incubation par une structure membre du Rés0 IP + ; le prix des

Partenaires dont le lauréat bénéficiera d'une expertise par un comité de partenaires du RésOP + ; et le prix « coup de cœur » qui bénéficiera d'une visibilité particulière grâce à une communication dédiée. La clôture des candidatures est fixée au 2 septembre. www.agence-adocc.com

RECYCL'Occ TEXTILE, UN NOUVEAU CLUSTER RÉGIONAL DÉDIÉ À L'ÉCONOMIE TEXTILE

À l'occasion des Rencontres recyclage et valorisation des matériaux organisée le 1^{er} juillet par la Région Occitanie, un nouveau cluster régional dédié à l'économie textile circulaire Recycl'Occ Textile a été lancé. La création de ce cluster est le fruit d'un long travail entamé en 2019. Évoluant dans un contexte économique difficile, les acteurs de la filière TLC (textile, linge de maison, chaussure) ont décidé en effet à l'époque de s'unir. Un groupe de travail est alors constitué réunissant les têtes de réseaux de l'inclusion dans l'emploi (l'Unea, le Chantier Ecole, la fédération des acteurs de la solidarité, la fédération des entreprises d'insertion), des entreprises du secteur telles Paul Boyé Industrie, la Filature du Parc, Phyltex ou encore Vertex ainsi que l'école des Mines d'Alès. Avec le soutien de la Région Occitanie, à hauteur de

près de 20 500 €, et de l'Ademe, une étude diligentée en janvier 2020 permet d'identifier les axes de consolidation du secteur et jeter les bases d'un futur outil de coopération. Onze mois plus tard, le 25 novembre au terme de ces travaux, le principe de la création d'une structure de coopération régionale est validé. L'association de préfiguration a ainsi été créée le 16 avril par plus de 30 acteurs du secteur avec pour ambition d'identifier les activités connexes susceptibles d'être développées ; d'accompagner les membres dans le développement de ces nouvelles activités ; de rechercher de nouveaux débouchés aux textiles usagés ; de récupérer les invendus des marques et de les répartir entre les membres ; de soutenir le développement de nouvelles boutiques de vente dans les zones non couvertes ; et enfin d'identifier de nouvelles solutions de vente, sachant que la loi anti-gaspillage interdit désormais la destruction des invendus et incite désormais les metteurs en marché (producteurs, distributeurs, etc.) à en faire don à des associations caritatives. La Région Occitanie a en parallèle apporté une aide de 10 000 € à la Fédération des entreprises d'insertion afin de commencer l'accompagnement du développement des activités

identifiées qui seront ensuite portées par la nouvelle structure de coopération régionale des acteurs de la filière TLC.

Y-BIOLIGICS ET PIERRE FABRE SIGNENT UN ACCORD DE LICENCE EN IMMUNO-ONCOLOGIE

La société de biotechnologie sud-coréenne Y-Biologics et le groupe pharmaceutique castrais Pierre Fabre ont signé un accord de licence octroyant à Pierre Fabre le droit exclusif mondial de développer et de commercialiser une famille d'anticorps humains générés à partir de la banque de phage display Ymax®-ABL de Y-Biologics. Les caractéristiques fonctionnelles de ces anticorps ont été validées par les équipes de R & D Pierre Fabre pour leurs propriétés spécifiques sur une cible immuno-oncologique pivot agissant sur le microenvironnement tumoral. Pierre Fabre souhaite ainsi pouvoir rapidement sélectionner un nouveau candidat thérapeutique lui permettant de renforcer son action dans le domaine de l'immuno-oncologie. L'objectif final visé par Y-Biologics et Pierre Fabre est de proposer aux patients des médicaments novateurs ciblant les cancers en récurrence ou résistants aux traitements, en tirant parti du système immunitaire pour inhiber la

croissance des cellules tumorales.

PHYTOCONTROL GROUP LANCE SA BOUTIQUE EN LIGNE POUR LES ANALYSES D'EAU DES PARTICULIERS

Le laboratoire nîmois, via son département Waters, développe désormais une offre grand public. Les particuliers,



individuels ou loueurs, peuvent en effet commander en ligne des analyses concernant l'eau du robinet, de baignade (piscine, SPA), d'arrosage, ou pour d'autres utilisations, notamment les eaux chaudes sanitaires (risque de légionellose) ou les eaux de forage ou de puits. La création de cette plateforme e-commerce s'inscrit dans la dynamique de digitalisation et d'innovation de Phytocontrol. Elle fait suite à l'acquisition en novembre 2020, de Zest HACCP, la solution numérique inédite de traçabilité et de sécurité alimentaire.

en bref

Emploi. Le réseau d'agences d'emploi Temporis, qui ouvre quatre sites en Occitanie, rattrape doucement les effets de la crise et envisage un retour à l'activité normale en 2021, soit bien plus vite que les prévisions affichées par le Credoc et le marché national.

Temporis en phase de reconquête

En 2020, la crise sanitaire a frappé un secteur de l'intérim pas au mieux de sa forme. En effet, après une période faste en 2018, l'intérim enregistré depuis 2019 une érosion, lente mais certaine, de son activité. Même les grands réseaux n'ont pas été épargnés. Pour preuve, le réseau national d'agences d'emploi en franchise, Temporis, né en 2000 à Brive-la-Gaillarde sous l'impulsion de Laurence Pottier Caudron, a payé un lourd tribut à la crise même s'il a démontré sa résistance. Suite aux annonces gouvernementales au printemps 2020, Temporis a vu son activité chuter de 69 % quand le marché national enregistrerait, lui, un repli de 62 %. Nonobstant, le réseau retrouve un peu d'élan en juin avec une progression de 12,3 points. À fin décembre, Temporis continue de se relever progressivement, clôturant l'année 2020 sur une baisse du volume d'activité de 19,9 %, soit 3,7 points de plus que le marché. Son chiffre d'affaires est alors en recul de 17,7 % par rapport à 2019. Un bilan, au final, pas si catastrophique au regard d'un tissu économique encore sous assistance respira-



Laurence Pottier Caudron, présidente fondatrice du réseau Temporis.

toire.

La reprise se poursuit en 2021, le réseau affichant des chiffres équivalents à ceux de 2018 : « À périmètre constant, soit en comptabilisant uniquement les agences ouvertes entre avril 2019 et avril 2021, la hausse s'élève à +13,04 % à fin avril. Nous sommes donc en train de rattraper les effets de la crise qui avait fait plonger la totalité du marché en mars 2020 », détaille ainsi Laurent Cazeneuve, responsable gestion et finance du réseau Temporis.

UN VOLUME D'ACTIVITÉ DE 42 % CONTRE 31 % AU NIVEAU

NATIONAL

Afin que les 173 franchisés du réseau national ne subissent pas des faillites en cascade, la directrice nationale et fondatrice du réseau a misé sur la compétitivité de son modèle, basé sur la force du réseau et la proximité avec sa clientèle. C'est d'ailleurs l'ADN de Temporis qui se veut comme une alternative au marché globalement constitué de grands réseaux succursalistes ou d'indépendants isolés. « Notre réussite dépend de celle de nos franchisés. Nous les avons soutenus pendant toute cette période difficile, grâce à l'élaboration d'un book, une

boîte à outils, pour les aider à constituer, par exemple, des dossiers de PGE. D'ailleurs, nous avons fait appel au PGE pour un montant global de 17 M€. Nous sommes restés également toujours proches de nos clients et des intérimaires, précise Laurence Pottier Caudron. Et puis, pour remettre les équipes en mouvement, j'ai proposé aux franchisés de participer à une commission de travail dédiée à la « reconquête », à savoir la manière de garder le cap pendant la crise et de se réinventer. L'initiative a bénéficié d'un bel écho, si bien que ce sont, au final, cinq commissions qui ont été créées concernant le resourcing, les intérimaires, les entreprises, etc. C'est ce qui explique que nous avons un décrochage avec le marché. Depuis le début de l'année, nous affichons sur le plan national +42 % en volume global d'activité (106 % à périmètre constant) par rapport à 2020, quand le marché, lui, reste à la traîne avec une progression de +31 % ». Et si le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) n'envisage pas un retour à la normale avant le

deuxième trimestre 2022, Temporis, de son côté, est plus optimiste. « Au-delà du rattrapage sur 2020 que tout le monde constate, nous visons un retour à la normale dès 2021 car nous sommes déjà à +13,47 % par rapport 2019, en cumulé », avance la fondatrice du réseau national.

SE FOCALISER SUR DES SECTEURS EN DEMANDE

La crise ayant touché principalement le secteur aéronautique, les agences Temporis d'Occitanie ont été relativement épargnées. « En tant qu'agences plutôt généralistes, les franchisés régionaux et aux quatre coins de la France ont très vite réagi pour répondre à la demande des branches qui ont vu leurs besoins augmenter, ce qui nous a permis de conforter nos positions dans certains secteurs. » De fait, en 2020, arrivent en tête de liste les secteurs de la construction qui représentent 18,96 %, le transport et l'entrepôt (14,67 %) et les services administratifs et de soutien (11,67 %). « Une croissance plus forte sur la fin d'année est attendue avec la reprise d'activité de l'hôtellerie-restauration. La

reprise va également s'appuyer sur la hausse du secteur tertiaire, limité en potentiel par le télétravail qui ne peut s'adapter qu'à une équipe intégrée, et la logistique qui a vu son potentiel croître avec la livraison des achats à distance et la manutention », relève-t-elle.

Bien que la vigilance reste de mise, Laurence Pottier Caudron affiche néanmoins un visage serein. « La Covid a engendré un changement des habitudes de consommation et de vie, le marché du travail s'est adapté. La confiance des chefs d'entreprise est marquée par le bond des offres en CDI du mois de juin, qui a d'ailleurs atteint un record depuis 2018 en nombre de postes proposés, avec 239 092 CDI, signe que tous les voyants sont au vert. » L'intérim, qui devient aujourd'hui davantage « un choix », aurait, selon la directrice, encore de beaux jours devant lui. Temporis, qui affiche 280 M€ de CA en 2020 et vise la barre des 250 franchisés d'ici à l'horizon 2025, a notamment étoffé son maillage occitan, à Carcassonne, Perpignan, Castres et Nîmes, soit 14 agences en tout en Occitanie.

JENNIFER LEGERON

Restauration. À la tête désormais de 11 établissements, Michel Réglat présente les derniers projets environnementaux de l'enseigne.

McDonald's : une nouvelle organisation du marché toulousain

Une page se tourne dans le marché des fast-foods de l'agglomération toulousaine. Michel Réglat, qui possédait depuis de nombreuses années la plus grosse part du gâteau avec 21 des 31 restaurants du territoire, vient de céder une partie de ce patrimoine. C'est ce qu'il a annoncé à l'occasion d'une conférence de presse mercredi 7 juillet à Compans. Le patron toulousain, qui conserve 11 établissements, a ainsi décidé de céder sept restaurants à Alexandre Laporte et deux à Paul Sécaïl. Tous deux ne sont pas des inconnus au sein de l'enseigne. « Natif » de l'établissement McDonald's depuis septembre 1988, Alexandre Laporte a commencé sa carrière au sein du restaurant de la place Wilson. Entre 1988 et 1998, il évolue de simple employé à directeur de restaurant. Par la suite, il passe dix ans chez McDonald's France, en tant que recruteur de franchisés. « McDonald's ne peut fonctionner qu'avec des hommes et des femmes, encadrés par des managers qui connaissent le métier », explique Alexandre Laporte.



Vincent Clerc, Michel Réglat, Paul Sécaïl et Alexandre Laporte, le 7 juillet dernier.

L'enseigne lui propose alors de devenir franchisé, ce qu'il accepte. Il fait son grand retour à Toulouse en janvier 2021, en prenant possession de sept restaurants de Michel Réglat. Quant à Paul Sécaïl, la restauration n'était pas son domaine de prédilection. Diplômé notaire en 2003, il exerce pendant cinq ans en tant qu'officier ministériel. En 2013, il décide de devenir franchisé et rejoint l'enseigne. Pendant cinq ans, il sera à la tête du restaurant de Compans. Il prend en

charge aujourd'hui deux autres restaurants. Michel Réglat a en effet cédé un dernier restaurant, celui de Toulouse-Compans, à son ami Vincent Clerc. Figure du ballon ovale à Toulouse, le sportif a fait du rugby son métier pendant 17 ans. Devenu le parrain de l'association de Michel Réglat, « La Maison des Parents », il commence à s'intéresser à l'enseigne. Pour le rugbyman qui a fondé plusieurs sociétés, gérer une entreprise n'est pas un pro-

blème. Depuis deux ans et demi, il suit une formation intensive pour connaître chaque poste de travail. « On ne peut pas manager des gens dont on ne connaît pas le travail », affirme-t-il. Il prend désormais la direction du restaurant de Compans, qu'il souhaite moderniser pour anticiper l'avenir. Michel Réglat conserve, lui, 11 restaurants, dont celui du Capitole.

UNE NOUVELLE ORGANISATION DU MARCHÉ

TOULOUSAIN

Chaque année, 3 500 demandes de franchises parviennent au siège de McDonald's France. Dès lors, lorsqu'un franchisé souhaite céder ses restaurants, le siège se charge de trouver des remplaçants. Michel Réglat a eu, lui, l'opportunité de choisir. « J'ai eu la chance de pouvoir choisir mes successeurs, et j'en remercie l'enseigne », indique-t-il. Pour lui, le choix a été simple. « Je les ai choisis de façon plus humaine que technique ».

Plusieurs projets sont en cours, soit en phase de tests, ou encore à l'état embryonnaire. Deux nouveaux restaurants devraient aussi ouvrir leurs portes prochainement, un à Montaudran et l'autre place Lafourcade à Toulouse. Ce dernier ne devrait proposer que des livraisons à domicile et un nouveau concept de click and collect.

Avec l'arrivée de trois nouveaux franchisés, les partenariats et sponsorings vont se développer, mais de manière principalement locale. Pour Vincent Clerc, le Mcdo de Compans est idéalement situé. « Michel me fait une passe déci-

sive, très bonne pour commencer », assure-t-il.

DE NOUVELLES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES ?

Avec la nouvelle loi anti-gaspillage qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022, les processus doivent évoluer. L'enseigne développe quatre innovations. Elle souhaite poursuivre sa démarche anti-déchet via la suppression de tous les emballages plastiques. Un premier projet, l'Eau by Mcdo (un concept d'eau plate ou pétillante, aromatisée ou non) vise à inciter les clients à consommer de l'eau plutôt qu'une boisson sucrée. Il devrait permettre de supprimer 1 500 tonnes de plastique. Le second projet concerne l'introduction du Nutri-Score dans les enseignes de restauration rapide. Le projet Full Wrap permettra, lui, une économie de 4 000 tonnes de cartons provenant des emballages des burgers. Enfin, le projet RE USE a pour objectif de mettre en place une vaisselle réutilisable pour tous les repas servis sur place, dans une démarche de tri et de réductions des déchets.

MAEVA CURUTCHET

Automobile. L'équipementier, aujourd'hui filiale du groupe Continental, se prépare à investir un nouveau siège social à Toulouse.

Vitesco Technologies sur la voie de l'indépendance

Arrivée du général de Crouette à Toulouse, un nouveau bâtiment est sorti de terre. Dessiné par le cabinet Taillandier Architectes Associés, et porté par Midi 2i, la foncière de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées, et Bouygues Immobilier, le bâtiment de 9 200 m² accueillera, dans un an, le siège social de Vitesco Technologies France, aujourd'hui filiale du groupe allemand Continental. La construction s'insère dans un projet plus vaste, le Campus Neofis, porté par les mêmes partenaires Midi 2i et Bouygues Immobilier, et qui vise à valoriser l'ancien site de l'école de génie chimique de l'INPT, dévastée par l'explosion d'AZF il y a 20 ans. Le campus Neofis comprend trois bâtiments et un parking silo, soit 20 000 m² de surfaces au total.

Le 6 juillet, Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole, et Dominique Faure, première vice-présidente, ont, aux côtés des différentes parties prenantes, célébré la fin du gros œuvre, faute d'avoir pu, en raison de la pandémie de Covid-19, procéder il y a quelques mois à la pose de la pre-



Stéphane Fregosi, président Vitesco Technologies France, Dominique Faure, vice-présidente de Toulouse Métropole, Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole, Sabine Bourrut-Lacouture Lepine, directrice générale immobilier d'entreprise France de Bouygues Immobilier, Jean-Luc Barthet, président de Midi 2i, Christophe Le Pape, président du directoire de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées et Pierre-Louis Taillandier, architecte.

mière pierre de ce projet d'ampleur.

Plus de 600 salariés de Vitesco Technologies France, pour l'essentiel ses équipes de R & D, devraient à terme prendre place dans ce nouveau bâtiment, dénommé e-Nov, dont la livraison est attendue pour le deuxième trimestre 2022. D'ici là, l'entreprise qui compte deux autres sites en Occitanie, à savoir les unités de production de Foix et Boussens, aura changé de statut. Un processus

de scission a en effet été amorcé, explique son président Stéphane Fregosi, qui doit conduire à la création d'une société indépendante avec, en septembre, une première cotation en bourse. Un processus que le dirigeant justifie par l'évolution très rapide du marché automobile sur le plan de la mobilité électrique. « La vitesse du changement est incompatible avec la vitesse d'évolution d'un grand groupe, détaille Stéphane Fregosi, de telle sorte que Conti-

ental a décidé de nous donner notre indépendance afin que nous puissions prendre les décisions qui s'imposent en termes de portefeuille produits, d'investissement ou de création de site et que nous soyons au plus près des besoins du marché et de nos clients. » Des clients parmi lesquels on retrouve Renault-Nissan-Mitsubishi et Stellantis, issu de la fusion entre le groupe PSA et de Fiat Chrysler Automobiles, Ford et des constructeurs japonais. Fort de 40 000 collaborateurs dans le monde, Vitesco Technologies compte 2 000 salariés dans l'Hexagone. La Ville rose accueille ainsi le deuxième site du groupe sur le plan de la R & D, en nombre d'ingénieurs. Hors de l'Occitanie, l'équipementier possède deux autres sites en France : un bureau de vente à Paris et une usine à Faulquemont dans l'Est de la France qui fabrique des systèmes d'injection essence et diesel, et qui devrait être prochainement cédée.

REGROUPER R&D ET MOYENS D'ESSAI AU MÊME ENDROIT

Depuis 2019 en effet, Vitesco Technologies France, qui em-

ploie 600 personnes au total sur ses sites de Foix et Boussens et un millier de personnes à Toulouse, a en effet pris en 2019, la décision de se recentrer sur l'électrification. « Nous développons tous les produits qui permettent la propulsion du véhicule automobile : machines électriques, onduleurs, convertisseurs de tension, chargeurs, modules de batteries, capteurs, actionneurs, pompes, calculateurs », détaille ainsi Stéphane Fregosi. Un changement de cap que la pandémie n'a fait que conforter. « La prise de conscience écologique induite par la crise de la Covid-19 a mis un coup d'accélérateur sur politiques menées par les collectivités et l'Europe s'agissant de la réglementation des émissions de CO₂, confirme le président de Vitesco Technologies France. Cela se traduit par un besoin très important de véhicules électriques pour parvenir à atteindre ces objectifs. On a donc vu les constructeurs et nous-mêmes, réduire toutes leurs activités liées au moteur à combustion interne. Nous focalisons désormais notre développement et nos investissements sur les produits qui vont servir au véhicule

électrique. » Le groupe, qui a annoncé en 2019 l'arrêt progressif de son activité liée aux systèmes d'injection essence et diesel, se contente pour l'heure d'honorer ses contrats, stoppant toute nouvelle prise de commandes.

Une réorientation stratégique profonde qui « a surtout affecté les équipes R & D, note Stéphane Fregosi. Nous sommes d'ailleurs en train de les former, de les faire monter en compétence afin qu'elles soient à même de travailler sur ce type de produits. » Des recrutements sont également en cours. « Nous allons embaucher une centaine de personnes », ajoute le président de Vitesco Technologies France, lequel a, du reste, d'autres projets pour Toulouse. « Outre ce nouveau bâtiment, nous allons également construire un nouveau laboratoire, notre centre d'essai se situant aujourd'hui dans les locaux de Continental, précise-t-il. Bref, nous avons un gros programme immobilier qui se mettra en place un peu plus tard. L'idée étant de regrouper nos salariés et nos différents moyens d'essai au même endroit. »

AGNÈS BERGON

Sûreté nucléaire. L'autorité de sûreté nucléaire, malgré la pandémie, a poursuivi ses contrôles, mais à un rythme moins soutenu.

Nucléaire : une situation « globalement satisfaisante »

La pandémie de Covid-19 a passablement perturbé les activités de contrôle de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). Au cours de l'année 2020, les divisions de Bordeaux et de Marseille de l'ASN, qui assurent conjointement le contrôle de la sûreté nucléaire, de la radioprotection et du transport de substances radioactives dans les 13 départements de la Région Occitanie, ont en effet mené 91 inspections contre 115 en 2019.

Sur ce total, plus de la moitié, soit 49 inspections, a été menée dans les installations nucléaires de base (INB), qui comprennent, en Occitanie, la centrale nucléaire de Golfech, en Tarn-et-Garonne, équipée de deux réacteurs de 1 300 MWe, l'usine Melox de production de combustible nucléaire « MOX », le centre de recherche du CEA Marcoule, qui inclut les INB civiles Atalante et Phénix, ainsi que le chantier de construction de l'installation d'entreposage de déchets Diadem, dans le Gard, l'installation CentraCo de traitement de déchets faiblement radioactifs, l'ionisateur industriel Gamma-tec et l'installation d'entrepo-

sage de déchets Écrin sur le site de Malvesi dans l'Aude.

En parallèle, outre ces sites emblématiques, l'ASN a mené 36 inspections dans le champ du nucléaire de proximité, soit, dans le domaine médical, 14 services de radiothérapie externe, six services de curiethérapie, 21 services de médecine nucléaire, 98 établissements mettant en œuvre des pratiques interventionnelles radioguidées, 127 scanners, ainsi que près de 5 000 appareils de radiologie médicale et dentaire. S'ajoutent à ces chiffres de l'ordre de 800 établissements industriels et de recherche, dont quatre accélérateurs de particules de type cyclotron, 27 entreprises exerçant une activité de radiographie industrielle et 77 laboratoires, principalement implantés dans les universités de la région et près de 560 cabinets ou cliniques vétérinaires pratiquant le radiodiagnostic.

En parallèle de ces contrôles, quatre événements significatifs ont été déclarés l'an dernier à l'ASN par les exploitants d'installations nucléaires, dont un classé au niveau 2 de l'échelle Ines (qui en compte huit, de 0 à 7) et trois événements classés

au niveau 1.

SITUATION EN VOIE D'AMÉLIORATION À GOLFECH

L'ASN juge globalement satisfaisant le niveau de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en Occitanie. Toutefois, s'agissant de la centrale de Golfech, son appréciation est plus nuancée. L'autorité indépendante considère en effet que ses performances en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection, malgré une nette amélioration, ne sont pas au niveau attendu. Ce qui devrait la conduire à poursuivre ses contrôles sur le site de la centrale tarn-et-garonnaise tout au long de l'année 2021. Sur le plan environnemental, en revanche, l'appréciation portée par l'ASN sur Golfech rejoint globalement le jugement que porte l'autorité sur l'exploitant EDF.

De fait, dans le domaine de la sûreté nucléaire, la détérioration de la qualité des opérations d'exploitation au sein de la centrale de Golfech avait conduit l'ASN à mener en octobre 2019, pendant toute une semaine, une inspection de revue. Elle avait permis de mettre en évidence « un



La centrale de Golfech, en Tarn-et-Garonne.

manque de rigueur systématique » chez l'exploitant. Depuis, observe l'ASN, des améliorations significatives ont été apportées, mais elles restent encore insuffisantes. L'ASN considère en effet qu'une application plus rigoureuse des procédures et une meilleure préparation auraient permis d'éviter la survenue de certains événements significatifs.

Dans le domaine de la radioprotection aussi des améliorations ont été apportées, note encore l'ASN dans son rapport, sans pour autant atteindre le niveau souhaité. Elle relève ainsi « une prise en compte insuffi-

sante des règles de radioprotection par les intervenants ».

...ET DANS LE DOMAINE DU NUCLÉAIRE DE PROXIMITÉ

Dans le champ du nucléaire de proximité, la pandémie ayant fortement impacté l'activité du système de soins, l'ASN a revu à la baisse le nombre de ses inspections, opérant l'essentiel de ces contrôles à distance, sur pièces. En fait de quoi, elle juge l'état de la radioprotection dans le domaine médical comparable à celui de 2019. Sur la base de ces contrôles documentaires, elle n'a en effet relevé aucune défaillance majeure dans les champs de la

radioprotection des professionnels, des patients, de la population et de l'environnement. Cependant, pointe l'ASN, des progrès doivent être réalisés « pour mieux anticiper l'arrivée de nouveaux équipements, en particulier en radiothérapie, et pour améliorer l'optimisation des doses dans le domaine des pratiques interventionnelles radioguidées. »

L'ASN note enfin une amélioration de la situation à l'université Paul Sabatier (UPS). L'ASN requerrait depuis plusieurs années l'évacuation de plusieurs centaines de déchets et sources radioactifs contenus dans des soutes. En avril 2019, faute de réaction, elle avait adressé une mise en demeure à l'UPS. Depuis, un grand nombre de ces sources radioactives a été évacué. Mais quatre sont encore présentes ce qui a conduit l'ASN à adresser à l'université un certain nombre de prescriptions, dont notamment l'injonction d'entreposer ces déchets contaminés dans des locaux conformes à la réglementation, ce qui n'est pas le cas actuellement. Des contrôles seront effectués au fil de l'année, précise l'ASN. A. B.



**RÉSERVES
FAIBLES**



**DON DE SANG
MAINTENANT
C'EST URGENT !**

REJOIGNEZ-NOUS, DEVENEZ DONNEUR.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

TROUVEZ LA COLLECTE
LA PLUS PROCHE
DE CHEZ VOUS



dondesang.sante.fr

0 800 972 100

Service & appel
gratuits

Point

1^{ER} MERCREDI DU MOIS
DE 9H À 12H

Justice

du Tribunal de Commerce de Toulouse

CONSULTATIONS D'AVOCATS GRATUITES ET CONFIDENTIELLES
POUR LES ENTREPRENEURS INDIVIDUELS, COMMERÇANTS, ARTISANS,
ASSOCIATIONS, SOCIÉTÉS CIVILES ET AGRICULTEURS



Pour prendre rendez-vous
scannez le QR-code
ou appelez le 05 61 33 70 90

Tribunal de Commerce de Toulouse
Place de l'Hôtel de la Bourse
31068 Toulouse cedex



Conseil
départemental
de l'accès
au droit
de la Haute-Garonne

Opinions

PAR L'ASSOCIATION ATD QUART MONDE

Territoires zéro chômeur : des inquiétudes pour la deuxième vague

L'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée entre dans sa deuxième phase, suite à la publication, le 1^{er} juillet dernier, du décret d'application de la loi relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique, qui permet l'extension de l'expérimentation à au moins 50 nouveaux territoires. En permettant à près d'un millier de personnes de retrouver une sécurité d'existence, la fierté de travailler et des relations sociales, la première phase d'expérimentation, en cours depuis 2016 dans 10 territoires, a été suffisamment concluante pour engager le législateur à poursuivre et étendre la démarche. Mais elle a aussi mis en évidence des enseignements à retenir pour le succès de l'extension à venir.

ATD Quart Monde – à l'origine du projet – s'inquiète de certaines modalités annoncées dans le décret d'application de la loi qui ignorent les enseignements de la première phase et viennent fragiliser les principes fondamentaux du projet et son objectif originel : la mise en œuvre d'un droit à l'emploi pour tous.

Tandis que depuis 2016, les comités locaux pour l'emploi



(CLE) sont présidés par le représentant de la collectivité territoriale – soit la commune ou l'intercommunalité – le décret prévoit désormais qu'ils soient pilotés par le représentant du département. Ce point doit absolument être corrigé, au risque de remettre en cause la dynamique d'appropriation locale du projet qui a fait son succès lors de la première phase.

La deuxième inquiétude concerne le financement de la contribution au développement de l'emploi (CDE), dont le montant maximum mentionné par le décret reste ambigu. Or, un niveau de contribution au développement de l'emploi suffisant est essentiel pour permettre aux Entreprises à But d'Emploi (EBE) de réellement embaucher sans

sélection. Employer des personnes dont la productivité peut être au départ faible et dont l'accueil et l'intégration exigent des moyens humains spécifiques n'est possible que si les EBE ont des marges de manœuvre financières suffisantes. La première phase de l'expérimentation a montré que le montant de la CDE doit se situer autour de 22 K€ par équivalent temps plein : ce besoin de financement doit être assuré et assumé.

En outre, la deuxième loi d'expérimentation n'a prévu aucune base de financement pour les équipes projet que les collectivités territoriales, de plus en plus contraintes financièrement, ne peuvent assurer seules. Il est essentiel que l'État garantisse un socle de financement qui donne à ces équipes les moyens de déve-

lopper toutes les actions nécessaires permettant d'embaucher et donc d'aller à la rencontre de toutes les personnes privées d'emploi depuis un an qui aspirent à travailler, aussi éloignées de l'emploi soient elles. Les enseignements tirés de la première phase d'expérimentation permettent d'estimer que trois à cinq équivalents temps plein sur toute la durée de l'expérimentation sont nécessaires au bon fonctionnement de territoires comptant de 5 à 10 000 habitants. Même si la deuxième loi d'expérimentation ne le lui impose pas, l'État a toute latitude pour apporter ce socle de financement aux territoires, il lui suffit de le décider.

Ce sont ces conditions – un décret corrigé sur les deux points ci-dessus et un socle de financement État pour les équipes projet – qui donneront les meilleures chances pour que se concrétise le formidable espoir suscité par le projet Territoires Zéro Chômeur de longue durée, à l'heure où tant de personnes privées durablement d'emploi souffrent de se sentir inutiles et dans l'incapacité d'offrir à leurs proches une sécurité et des conditions de vie décentes.



Procrastination

Quel sort connaîtra le volumineux rapport sur les défis économiques post-Covid – à savoir le changement climatique, les inégalités et le vieillissement de la population – que vient de rendre la commission présidée par le prix Nobel d'économie 2014, Jean Tirole, et l'ancien chef économiste du FMI, Olivier Blanchard, un aréopage mis en place au sortir du premier confinement pour trouver une issue à la crise? Depuis qu'il a été remis au chef de l'État à la fin du mois de juin, c'est le silence complet. Trop ambitieux, pas assez concret? Ou à l'image du prérapport du Giec, trop catastrophiste? Un message qui à l'orée de l'été, après trois confinements successifs a du mal à passer?

« Les trois défis sont des bombes à retardement. Leurs effets immédiats sont bien plus faibles que leurs effets de long terme, ce qui incite les décideurs à temporiser. Mais le coût pour y répondre augmente au fil du temps », écrit pourtant la commission Blanchard-Tirole, lesquels dénoncent cette tentation qui guette tous les dirigeants de la planète, celle de la procrastination.

A. B.

édito

le regard de Faro

LES SALARIÉS PEUVENT SE FAIRE VACCINER PENDANT LEURS HEURES DE TRAVAIL



Vient de paraître

LES CAPITALISMES À L'ÉPREUVE DE LA PANDÉMIE, DE ROBERT BOYER, ÉD. LA DÉCOUVERTE

Depuis le début de la crise de la Covid-19, les questionnements sur l'avenir des capitalismes se sont multipliés. Et nombre de voix se sont élevées pour que les « jours d'après » ne soient plus jamais comme « ceux d'avant ». Dans le court terme, les pronostics étaient confrontés à une incertitude radicale, invitant à la prudence : il faudra du temps pour démêler l'écheveau des responsabilités et construire d'éventuelles alternatives. D'où l'importance de comprendre les ressorts de la crise. Robert Boyer, contributeur majeur de l'École de la régulation – qui étudie l'économie comme partie intégrante de sociétés traversées par l'histoire – a démontré, lors de crises précédentes, la valeur explicative de cette approche, qui prend en compte à la fois les inerties tendant à la reproduction du système et les forces impulsant sa transformation : l'issue n'est pas écrite à l'avance et plus longtemps durent les crises, plus le retour à la situation antérieure devient improbable. L'auteur donne à comprendre les processus déclenchés en 2020 et éclaire sur le champ des possibles. La dislocation des relations internationales, l'éclatement de la zone euro, la déstabilisation de l'État social, la montée des populismes ne sont pas improbables. Mais n'est pas non plus exclue une grande bifurcation vers un nouveau modèle construit sur la complémentarité entre éducation, formation, santé et culture, qui répondrait à la demande de solidarité des citoyens et aux exigences de la transition écologique.

Conjoncture. Lors d'un webinaire organisé par Walter France, Pascal Ferron, vice-président, et Yoann Suzanne, directeur de mission et initiateur du mouvement Les experts de la relance, ont dressé le panorama des mesures du plan de relance afin que toutes les entreprises puissent être en alerte des dispositifs existants et se positionner pour profiter totalement de la relance.

Plan relance : soyez en veille pour saisir les opportunités !

Aides, appels à projets, soutien des régions : le plan de relance affiche un budget de 100 Mds€, répartis en trois pôles pour « préparer la France d'ici 2030 » : l'écologie pour 30 Mds€, la cohésion pour 36 Mds€ et la compétitivité pour 34 Mds€. Certaines mesures existaient déjà et ont été intégrées à ce plan de relance, d'autres ont été créées spécifiquement. Les concepteurs de ce plan à Bercy ont bien compris l'intérêt de l'effet de levier. Les 100 Mds€ ne sont pas tous issus du budget de l'État : les entreprises, les banques et les investisseurs apportent leur contribution, et une partie significative des subventions sera elle-même subventionnée par le budget de Bruxelles.

Toutes ces mesures doivent être exploitées par les entreprises d'ici 2022. La fenêtre de tir est courte et il ne faut pas attendre trop longtemps !

QUATRE DISPOSITIFS PHARE POUR L'ÉCOLOGIE

Inciter à rénover les logements est l'objectif de « Ma-PrimRenov » qui s'adresse à tous les propriétaires occupants et bailleurs et aux copropriétés. 1,7 Md€ est déjà dépensé.

Concernant la rénovation thermique des bâtiments publics, les 4 200 projets sont sélectionnés, en revanche les appels d'offres vont s'échelonner jusqu'à 2023 : les entreprises du secteur ont de belles opportunités en vue, il ne leur reste plus qu'à trouver de la main-d'œuvre !

Une enveloppe de 1,2 Md€ est consacrée à la décarbonation de l'industrie, qui a pour objectif d'accompagner les entreprises industrielles dans l'investissement d'équipements moins émetteurs de CO₂. Quatre nouvelles catégories ont été ajoutées aux 17 qui avaient déjà été décrétées fin 2020, et certains taux d'aides ont été rehaussés, pouvant atteindre 50 % de leur investissement pour les PME.

Enfin, la prime à la conversion et le bonus écologique pour les véhicules propres ont très bien fonctionné jusqu'à maintenant, et des possibilités subsistent pour les entreprises qui possèdent une flotte de véhicules et qui seront bientôt contraintes de ne faire rouler que des véhicules propres.



Pascal Ferron, vice-président de Walter France.

PRIORITÉ AUX JEUNES ET AUX COMMERCE DE CENTRE-VILLE POUR LE VOLET « COHÉSION »

Les aides à l'embauche se multiplient et sont déjà connues des entreprises : primes à l'embauche des jeunes, emplois francs... L'aide à l'apprentissage fonctionne très bien, c'est donc le moment ou jamais pour les entreprises de se décider à embaucher un apprenti pour la rentrée de septembre. Les aides, pouvant atteindre 17 000 €, mais en moyenne de 8 000 €, sont particulièrement intéressantes. L'année prochaine, il sera trop tard !

À noter que l'APLD – activité partielle de longue durée – qui peut prendre le relais de l'activité partielle de droit commun pour les entreprises concernées par une baisse d'activité durable mais modérée, est incluse dans ce volet Cohésion. Le recours à l'APLD peut porter sur une durée de 24 mois maximum, consécutifs ou non, sur une période de trois ans. Les entreprises envisageant de réduire au maximum leur temps de travail de 40 % en moyenne bénéficieront d'une allocation à hauteur de 60 % du salaire brut de référence, et indemniseront leurs salariés à hauteur de 70 %.

L'attention doit être attirée sur une mesure conçue pour redévelopper les commerces de centre-ville : la Banque des Territoires acquiert des locaux vacants et les loue à des commerçants, en leur donnant un coup de pouce au démarrage. Objectif : 6 000 nouveaux commerces à l'horizon de la fin 2022.

34 MDS€ CONSACRÉS AU VOLET COMPÉTITIVITÉ



PIXARBY

1 450 entreprises ont été retenues pour un montant total de 6,2 Mds€ d'aides à la modernisation ou la relocalisation de l'outil industriel.

Des mesures phare particulièrement intéressantes ont été conçues pour contribuer au financement des entreprises, notamment la possibilité qui leur est offerte de souscrire des prêts participatifs ou de mettre en place des obligations relance ; 170 fonds ont été labellisés à cet effet.

Pour inciter les entreprises à exporter, une aide de l'ordre de 5 000 € peut être sollicitée pour financer des VIE – volontaires internationaux à l'export – ; et l'assurance prospection qui existait déjà a été fortement abondée.

Enfin, les 500 € de subvention pour la mise à niveau numérique des PME restent un petit coup de pouce dont les commerçants, artisans et micro-entrepreneurs auraient tort de se priver.

ACCÉLÉRATEURS ET PROJETS D'INVESTISSEMENT D'AVENIR TOUJOURS AU PROGRAMME

Au-delà du plan de relance, les entreprises ont d'autres pistes pour profiter de la relance.

Bpifrance met en place des groupes d'accélérateurs de 20 à 30 entreprises, sur une période de 12 à 24 mois.

Il s'agit de programmes d'accompagnement sur mesure qui ont pour vocation de favoriser l'émergence de champions nationaux et internationaux. Ils peuvent regrouper des entreprises autour d'une expertise métier, ou regrouper celles d'une région.

Les PIA – programmes d'in-

vestissements d'avenir – qui préexistaient, ont été abondés de 11 Mds€ à l'occasion du plan de relance, et il n'est pas rare que les régions surabondent. Sur certains domaines stratégiques tels que l'hydrogène, la cybersécurité, le transport industriel, etc., ces PIA sont une formidable opportunité.

Depuis le début de l'année, ce sont 500 appels à projets qui ont été lancés.

Enfin, il ne faut pas sous-estimer l'intérêt des fondations, qui disposent de fonds qu'elles peuvent octroyer sur des projets d'économie sociale tels que le handicap, le vieillir ensemble par exemple. Toutes les agences de l'Ademe, l'agence de la transition écologique, interagissent quant à elles sur les projets liés à l'environnement et fournissent un fantastique appel d'air sur ce type de projets.

QUATRE CONSEILS POUR PROFITER « À PLEIN » DU PLAN DE RELANCE

Entre le plan de relance, les PIA, les aides des régions, et tous les autres dispositifs existants, les entreprises se voient offrir des opportunités exceptionnelles. Pour ne pas passer à côté, elles doivent s'organiser :

- Bien définir leur stratégie et leurs objectifs de croissance et de développement, bien structurer leur projet.

- Être en veille permanente, identifier les dispositifs qui concernent leur secteur d'activité et qui correspondent à leur stratégie. Certains sont présentés lors de webinaires.

- Être réactives. Même sur des aides de 10 000 ou 20 000 €,

les dossiers à présenter sont souvent conséquents. Présentations type, modèles... Tout ce qui peut être anticipé doit l'être, car les délais de réponse sont parfois courts, et les dossiers doivent être préparés en plus de l'activité habituelle des dirigeants.

- Se faire aider. La forme des dossiers est aussi importante que le fond. Pour chaque nouvelle sollicitation, une attestation supplémentaire est nécessaire, un nouveau document doit être fourni... Il faut faire en sorte que le projet et le savoir-faire de l'entreprise correspondent au dispositif sollicité et cocher les bonnes cases.

L'aide de professionnels rompus à ce type d'exercice et habitués à constituer des dossiers peut faire gagner beaucoup de temps aux entreprises et multiplier leurs chances de succès.

« Le moment actuel est très propice. Il ne durera pas. C'est l'occasion ou jamais de ne pas laisser partir le train en restant sur le quai, assure Pascal Ferron, vice-président de Walter France. Les entreprises doivent commencer par structurer leurs projets pour qu'ils correspondent à une véritable stratégie de long terme et pas uniquement à un petit effet d'aubaine. C'est à cette condition que les professionnels que sont les experts-comptables et les experts de la relance peuvent intervenir efficacement, pour identifier les dispositifs intéressants, c'est-à-dire ceux qui seront le plus en adéquation avec la stratégie de l'entreprise, et mettre en place le processus d'investissement. »

regard



POUVOIR ET LUNETTES DE SOLEIL

Pourquoi cet accessoire serait-il réservé aux dictateurs, tels Franco, Pinochet, Kadhafi, Mugabe...? Curieusement, l'exercice apparaît risqué à ceux qui sont soumis au suffrage universel. Il est très rare de voir un homme politique français, de premier plan, choisir des lunettes de soleil à l'occasion d'événements publics (notamment les meetings aériens). Faut-il reléguer, pour l'homme public, les lunettes de soleil avec les cigares, au magasin des accessoires du mauvais genre impossibles à porter ? Rien ne justifie cet ostracisme oculaire, les lunettes solaires sont utiles et préservent la vision.

THIERRY CARRÈRE
AVOCAT À TOULOUSE,
ANCIEN BÂTONNIER

Actualité

PRISE DE DATE D'AUDIENCE : CE QUI CHANGE

La réforme de la prise de date est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2021. Désormais, lorsque la demande est formée par voie d'assignation, la date de l'audience doit être mentionnée dans l'assignation, à peine de nullité. Les justiciables, représentés ou non, peuvent obtenir, par tout moyen, par l'intermédiaire d'un huissier de justice ou d'un avocat, la date de l'audience auprès du greffe de la juridiction compétente. Cette réforme présente l'avantage, pour les avocats comme pour les justiciables, de connaître dès l'introduction de leur demande la date d'audience (audience de plaidoiries s'il s'agit d'une procédure orale, ou audience d'orientation s'il s'agit d'une procédure écrite ordinaire). Elle permet également aux greffiers de ne plus avoir à convoquer les parties. L'entrée en vigueur de cette réforme s'accompagne de la mise à disposition d'un outil technique commun aux barreaux et aux services judiciaires permettant de procéder à des réservations de dates d'audience de manière fluide et sécurisée.

Droit social. Reportée à plusieurs reprises par le gouvernement en raison de la crise sanitaire, la réforme de l'assurance chômage est entrée en vigueur le 1^{er} juillet. Trois évolutions majeures se mettent en place : un bonus-malus pour les entreprises de sept secteurs, de nouvelles règles sur les conditions d'éligibilité à l'assurance chômage et la dégressivité de l'allocation chômage pour les plus hauts revenus.

Assurance chômage : de nouvelles règles s'appliquent

Le bonus-malus était une promesse de campagne du président de la République. Depuis le 1^{er} juillet, il s'applique aux entreprises de sept secteurs fortement consommateurs de contrats courts :

- Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac ;
- Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution ;
- Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques ;
- Hébergement et restauration ;
- Transports et entreposage ;
- Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques ;
- Travail du bois, industries du papier et imprimerie.

Ces secteurs ont été sélectionnés en mesurant, au cours de la période comprise entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2019, leur taux de séparation moyen, un indicateur qui correspond au nombre de fins de contrat de travail ou de missions d'intérim assorties d'une inscription à Pôle emploi rapporté à l'effectif de l'entreprise. Tous ces secteurs ont un taux supérieur à 150 %.

Ce sont 21 000 entreprises de 11 salariés et plus qui sont désormais concernées par cette mesure. Elles verront ainsi leur comportement en matière d'embauche observé sur les douze prochains mois. Si, à l'issue de ces douze mois,

elles ont recouru aux contrats courts davantage que la médiane des autres entreprises de leur secteur, une contribution supplémentaire au financement de l'assurance chômage, pouvant aller jusqu'à 1 % de leur masse salariale, leur sera demandée. À l'inverse, si, en comparaison avec les autres entreprises de leur secteur, elles ont proposé des contrats plus durables, elles pourront bénéficier d'un allègement de leur contribution.

À noter que les entreprises les plus impactées par la crise, comme les hôtels, cafés et restaurants (HCR), qui devaient initialement être soumises au bonus-malus, en sont exclues à titre temporaire pour un an.

Afin d'accompagner ces entreprises, le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion mobilise un certain nombre d'outils :

- Un simulateur qui sera disponible sur le site du ministère à partir de mi-juillet. Il permettra aux entreprises d'évaluer leur recours aux contrats courts par rapport à celui de leur secteur ;
- Un guide sur les alternatives aux contrats courts qui sera publié et diffusé afin d'aider les entreprises à proposer des contrats de meilleure qualité ;
- Un accompagnement en ressources humaines spécifique qui sera proposé et financé par l'État pour les entreprises de moins de 250 salariés afin de faire évoluer, si nécessaire, leur organisation du travail et leurs pratiques d'embauches. D'une durée de



Les contrats courts ont explosé de 250 % en 15 ans.

30 jours, cette prestation est dispensée par un cabinet de conseil en ressources humaines.

Avec le bonus-malus, c'est un élément essentiel de la réforme qui entre en vigueur pour inciter les entreprises à proposer des contrats plus durables et, ainsi, améliorer la qualité des emplois, en évitant la création de trappes à précarité.

L'arrêté relatif au bonus-malus a été publié au Journal Officiel du 30 juin.

Deux autres mesures de la réforme, les conditions d'éligibilité à l'assurance chômage et la dégressivité de l'allocation pour les hauts revenus, sont entrées en vigueur le 1^{er} juillet en deux temps. Les paramètres de ces mesures sont en effet soumis à une clause de retour à meilleure

fortune.

Concernant l'éligibilité, la durée d'affiliation nécessaire pour ouvrir ou recharger un droit est aujourd'hui fixée à quatre mois. Elle passera à six mois quand les deux conditions suivantes seront remplies :

- Le nombre total de déclarations préalables à l'embauche pour des contrats de plus d'un mois aura dépassé un seuil (fixé à 2 700 000) sur une période de quatre mois consécutifs ;

- Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A aura baissé d'au moins 130 000 au cours des six derniers mois.

S'agissant de la dégressivité des allocations-chômage pour les salariés de moins de 57 ans ayant un revenu antérieur supérieur à 4 500 € bruts par mois, une mécanique en deux

temps se met en place également. Depuis le 1^{er} juillet, une modulation à la baisse de l'allocation (- 30 %) au bout du huitième mois d'indemnisation se met en place. Quand le retour à meilleure fortune sera constaté, et ce dans les mêmes conditions que celles définies pour l'éligibilité, la dégressivité s'appliquera plus tôt, au bout du sixième mois d'indemnisation.

RÈGLES DE CALCUL DE L'ALLOCATION-CHÔMAGE

Pour tenir compte de la décision du Conseil d'État du 22 juin dernier, les règles actuelles relatives au calcul de l'allocation-chômage, prévues par la convention d'assurance chômage de 2017, sont prolongées jusqu'au 30 septembre. Estimant cependant qu'il reste indispensable de

faire évoluer ce calcul pour lutter contre l'explosion des contrats courts, le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion proposera un nouveau décret au Conseil d'État d'ici là pour permettre une application rapide des nouvelles règles de calcul de l'allocation-chômage, telles que prévues par le décret du 30 mars 2021.

Le décret portant diverses mesures relatives au régime d'assurance chômage a, lui aussi, été publié au Journal Officiel le 30 juin.

« La réforme de l'assurance chômage entre en vigueur. Lutter contre le recours excessif aux contrats courts, comme elle le prévoit, est une impérieuse nécessité. Ces derniers ont explosé de 250 % en 15 ans, précise Elisabeth Borne, la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. Derrière ces chiffres, ce sont des centaines de milliers de travailleurs qui sont enfermés, malgré eux, dans des trappes à précarité avec un impact bien réel sur leurs conditions de travail et leur vie quotidienne. Le bonus-malus est un levier pour inciter les entreprises à proposer des contrats plus durables. Mais ce n'est pas le seul. Nous allons travailler à un plan d'action spécifique en lien avec les branches professionnelles les plus concernées, afin de les engager à améliorer la qualité de l'emploi offert. C'est aussi leur responsabilité et c'est une contrepartie indispensable à l'accompagnement dont elles bénéficient depuis le début de la crise ».

Expertise comptable. L'Ordre national des experts-comptables annonce la création de la société Drakarys, fonds d'investissement ayant pour vocation d'entrer au capital des start-up qui innovent dans les domaines de l'expertise comptable et de l'entreprise.

Création du premier fonds d'investissement de la profession des experts-comptables

Le 5 juillet marque un tournant dans l'histoire de la profession comptable : le Conseil national de l'ordre des experts-comptables vient d'annoncer la création d'un fonds d'investissement pour investir dans des éditeurs de logiciels et des start-up proposant de nouvelles solutions aux cabinets français.

Cette société, dénommée Drakarys, a pour vocation de rassembler tous les experts-comptables. En effet, dès sep-



Lionel Canesi, président de l'Ordre national des experts-comptables.

tembre, une souscription nationale sera organisée pour permettre à tous les professionnels de rejoindre ce fonds d'invest-

tissement.

« Le lancement de ce fonds d'investissement est la concrétisation d'un engagement pris devant la profession lors des dernières élections, indique Lionel Canesi, président de l'Ordre national des experts-comptables. Ce n'est qu'une première étape pour une plus grande indépendance numérique ». Tout juste constitué, le fonds Drakarys vient de signer sa première opération emblématique en rentrant au capital

de MyUnisoft, nouvel éditeur de solutions innovantes imaginées par des experts-comptables pour les experts-comptables. MyUnisoft propose une solution complète, développée sur des technologies innovantes, ouverte et exploitant la data, en BtoBtoB à destination des experts-comptables et de leurs clients : production comptable automatisée (liasse fiscale et dossier de révision compris), plateforme collaborative, application mobile sur les stores,

datavisualisation...

« Nous sommes très fiers d'être la première structure dans laquelle Drakarys met toute sa confiance. Nous avons un ADN commun : donner les moyens à la profession de faire face aux enjeux majeurs à venir, notamment en maîtrisant les solutions technologiques et les datas », précise, pour sa part, Régis Samuel, expert-comptable et dirigeant de MyUnisoft, installée à Sainte-Geneviève-des-Bois.

La Gazette du Midi

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 16 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales de La Gazette du Midi est fixé pour l'année 2020, à :
- 1,78 € hors taxe le millimètre/colonne pour les départements de La Haute-Garonne (31) et du Tarn-et-Garonne (82)

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01.01.2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réseau Hebdo Eco.

Adjudications



DECKER & ASSOCIES
Avocats
14 rue A. Fourtanier
31071 TOULOUSE CEDEX 7
Tél. : 05.61.21.96.84

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au tribunal judiciaire de TOULOUSE
2 Allées Jules Guesde
LE JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021 A 14 HEURES
APPARTEMENT de TYPE 2 avec CELLIER ET EMPLACEMENT DE PARKING
25 avenue d'Occitanie
31520 RAMONVILLE SAINT AGNE
MAP 70.000 €

Il est recommandé aux futurs enchérisseurs de consulter le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe aux jours et heures prévus à cet effet (RG 21/00018), sur le site info-encheres.com ; visite par huissier le MERCREDI 25 AOUT 2021 de 13.00 à 14.00.
115550

SCP CAMBRIEL-STREMOUHOFF-GERBAUD COUTURE ZOUANIA - AVOCATS
10 Rue Armand Cambon à MONTAUBAN
Tél. 05.63.22.00.30

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021 à 9 heures

Au Palais de Justice de MONTAUBAN, Place du Coq
Hangar commercial situé dans la zone artisanale Bordevieille commune de Beaumont de Lomagne cadastré section ZV 75 lieu dit "Grand Pin"
d'une contenance de 21a 88ca
MISE A PRIX : 112.000 €

A la requête de: la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Toulouse 31
DESIGNATION ET DESCRIPTION : bâtiment commercial d'une surface de 200 m² environ édifié en 2012 comprenant une grande surface de vente, un bureau, des toilettes, une pièce à usage de stockage avec accès direct extérieur par volet roulant métallique.
OCCUPATION : l'immeuble est actuellement inoccupé.
Seuls les Avocats au Barreau de Tarn et Garonne peuvent soutenir les enchères.

Renseignements :
1°) SCP CAMBRIEL - STREMOUHOFF - GERBAUD COUTURE ZOUANIA - 05.63.22.00.30.
2°) Au greffe du Tribunal Judiciaire de MONTAUBAN où le Cahier des Conditions de Vente déposé le 11/06/2020 peut être consulté.
3°) Sur les sites www.cabinet-cambriel.fr et info-encheres.com (procès-verbal de description et cahier des conditions de vente partiel).
4°) La visite sera effectuée sur place par Maître MAUREL TOURON huissier de justice, le 7 Septembre 2021 à 9 h 00
Frais de poursuite de vente payables en SUS du prix outre la TVA le cas échéant.
Fait à MONTAUBAN, le 8 juillet 2021,
Me Jean CAMBRIEL.
115721

La Gazette Du Midi

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne.

EUURL au capital de 14 356,50 €
RCS 560 800 385 B

Société du groupe ForumEco.

Siège social : 48, allées Jean Jaurès - 31000 Toulouse
Adresse postale : BP 11209 - 31012 Toulouse cedex 6

Bureaux ouverts :
du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le vendredi de 9 h à 12 h
Tél : 05 34 41 34 00 - Télécopie : 05 61 62 40 18
annoncelegale.gazm@forumeco.com
www.forumeco.fr

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et Directeur de la publication : Michel GUYOMARD

Rédactrice en chef : Agnès Bergon

Parution le lundi

Prix du numéro : 1 € - Abonnement annuel : 40 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Poligon Pla de l'Estany s/n — 17181 Aiguaviva Girona (Espagne)

Dépôt légal à parution.

Numéro ISSN : 1771-4923

Numéro de commission paritaire : 0326 I 80634

Une annonce légale ?
Avec nous, partout en France

Sans frais supplémentaires



Dessine-moi la confiance

annoncelegale.gazm@forumeco.com

05 34 41 34 00

La Gazette du Midi

III Annonces légales

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute Garonne

VENTE CESSION ATTRIBUTION D'APPORTS



11 rue Antonin Mercier
31000 TOULOUSE
Tél. 05 36 09 01 21

ACTIA AUTOMOTIVE/ ACTIA POWER FRANCE

Cession d'une branche d'activité

Suivant acte signatures privées en date à TOULOUSE, du 1^{er} juillet 2021, enregistré au Service des Impôts de TOULOUSE sous le numéro 2021 A 4259 le 5 juillet 2021,

La société ACTIA Automotive, société anonyme au capital de 17.651.559 €, dont le siège social est 5 rue Jorge Semprun 31400 TOULOUSE, immatriculée sous le numéro 389 187 360 au RCS de TOULOUSE,

A vendu à la Société ACTIA Power France, société par actions simplifiée au capital de 100.000 €, dont le siège social est 5 rue Jorge Semprun 31400 TOULOUSE, immatriculée sous le numéro 892 368 564 au RCS de TOULOUSE.

Une branche d'activité dénommée "Electrification" constituée d'un fonds industriel et commercial, sise et exploitée par le cédant à TOULOUSE (31400) 5 rue Jorge Semprun, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 389 187 360 au RCS TOULOUSE et à l'INSEE sous le numéro 389 187 360 00018.

Moyennant le prix de 3.800.000 €, s'appiquant comme suit :

- Aux éléments incorporels : 3.760.496 € ;
- Aux éléments corporels : 39.504 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1^{er} juillet 2021.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au domicile qui est élu à cet effet à l'adresse du séquestre, Maître Laurence LOUVET, ARISTIDE Avocats, domiciliée 11 rue Antonin Mercier 31000 TOULOUSE.

115646 Pour unique insertion.

PIZZALAND 31/MILLE ET UNE PIZZAS 31

Par ASSP en date du 01/06/2021, enregistré au service des impôts des entreprises de TOULOUSE, le 07/06/2021, bordereau n°2021 00021003, case n°3104P61 A 03387, PIZZALAND 31, SAS au capital de 5.000 €, ayant son siège social 293 route de Seysses - 31100 TOULOUSE, immatriculée sous le n°843 349 077 au R.C.S. de TOULOUSE, a cédé à MILLE ET UNE PIZZAS 31, SAS au capital de 3.000 €, ayant son siège social 3, impasse de Londres, Bat 1 Appt 38, 31100 TOULOUSE, immatriculée sous le n°898 730 890 au R.C.S. de TOULOUSE, un fonds de commerce de Vente à emporter et à consommer sur place : Poulets rôtis, paella, pizza, kebabs, gâteaux orientaux, sandwiches chauds et froids, glaces, exploités sis 293 route de Seysses - 31100 TOULOUSE, moyennant le prix de 10.000 €.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/06/2021.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : 293 route de Seysses - 31100 TOULOUSE.

115663

"CHEZ LUISA"

Suivant acte reçu le 28/06/2021 par Me Loïc SELLIER, enregistré au SDE DE TOULOUSE, le 30/06/2021 Dossier 2021 00024208 réf. 3104P61 2021 N 224, la Société dénommée CHEZ LUISA, Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, dont le siège est à TOULOUSE (31400), 44 avenue Saint-Exupéry, identifiée au SIREN sous le numéro 750 344 483 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE a cédé à Monsieur Paulo Cheiala FERNANDO, restaurateur, demeurant à TOULOUSE (31500), 3 impasse Jean Chaubert Bât. E Apt. n°106 un fonds de commerce de restauration traditionnelle, cuisine portugaise et capverdienne, vente de plats cuisinés à emporter, salon de thé sis à TOULOUSE (31400), 44 avenue de Saint Exupéry, connu sous le nom commercial "CHEZ LUISA", et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, sous le numéro 750 344 483.

Prix : 20.000,00 € s'appiquant aux éléments incorporels pour 1.000,00 € et au matériel pour 19.000,00 €.

Entrée en jouissance au 28/06/2021.

Oppositions : pour la validité et la correspondance en l'Etude de Me SELLIER en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.

115697 Pour insertion : Le Notaire.

GERANCE

FIN DE GERANCE

ACTIVITÉ IT

Aux termes d'un A.S.S.P. en date du 30/04/2021, modifié par avenant en date du 22/06/2021, la société BOUYGUES E&S FM FRANCE, SAS au capital de 13.300.000 €, sise 1 avenue Eugène Freyssinet - 78280 GUYANCOURT, immatriculée au R.C.S. de VERSAILLES n° 381 762 038, a confié en location gérance à la société BOUYGUES ENERGIES & SERVICES, SAS au capital de 50.574.368 €, sise 1 avenue Eugène Freyssinet - 78280 GUYANCOURT, immatriculée au R.C.S. de VERSAILLES n° 775 664 873, un fonds de commerce regroupant l'intégralité de ses activités « d'étude, conception, installation, fourniture, maintenance d'équipements, de systèmes, de réseaux de communication et de toutes infrastructures notamment téléphoniques, informatiques, dite « Activité IT », sis et exploités 2 rue du Cassé, Parc d'Activités du Cassé - 31240 SAINT JEAN, pour une durée de 3 ans fermes à compter rétroactivement du 01/04/2021, renouvelable tacitement deux fois trois ans.

115556

CONSTITUTION DE SOCIETE

SCI L'ANGE AU VIOLON

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la société civile immobilière pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE dénommée SCI L'ANGE AU VIOLON au capital de 1.000 €, ayant pour objet : "L'acquisition, la mise en valeur, la construction, l'administration et l'exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. L'aliénation, sous forme de vente ou d'apport, de tout ou partie des biens composant l'actif social dans la mesure où ces aliénations ne constituent pas des actes de commerce", dont le siège social est 384 chemin du Capot - 31570 TARABEL, et dont les gérants sont Monsieur Christian GARNIER et Madame Rachel BAUDY épouse GARNIER, demeurant tous deux 384 chemin du Capot - 31570 TARABEL.

115668 Pour avis : La gérance.

S.H.P. INVEST

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 30 juin 2021 à TOULOUSE, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : S.H.P. Invest.
FORME : société par actions simplifiée unipersonnelle.
CAPITAL : 5.000 €.

SIÈGE SOCIAL : Lot 134 - Bat F - 5 bis, rue Vestrepain - 31100 TOULOUSE.

OBJET : La société a pour objet, en France et dans tous les pays :

— la prise de participation en qualité de holding dans toutes sociétés, quels qu'en soient la forme et l'objet ainsi que la gestion et l'exploitation des participations financières ; la gestion et l'administration des sociétés filiales ou sous-filiales, le contrôle et la définition de la stratégie du groupe et des filiales et sous filiales, la participation active à la conduite de la politique du groupe et à l'animation des filiales ;

— la fourniture de toutes prestations de services, de conseil et d'assistance au profit de filiales et sous filiales ainsi que de tierces entreprises, et notamment dans les domaines administratif, comptable, financier, informatique, logistique et commercial et l'exécution de toutes opérations de nature à assurer le développement de ces entreprises ;

— la réalisation de toutes opérations de trésorerie vis-à-vis des filiales et sous filiales placées, directement ou indirectement sous son contrôle, en ce compris l'octroi de cautions et garanties et l'obtention de tous prêts et facilités de caisse pour le financement des activités des sociétés apparentées ;

— la cession de toutes participations majoritaires ou minoritaires dans toutes sociétés ou entreprises quelconques créées ou à créer en France et à l'étranger ;

— le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés ou groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, de société en participation ou de prise ou de datation en location ou location-gérance de tous biens et autres droits ;

— et plus généralement, la réalisation de toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social visé ci-dessus ou de nature à favoriser directement ou indirectement l'objet de la société, son extension et son développement.

DURÉE : 50 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Les actions de la société ne peuvent être cédées, y compris entre actionnaires, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers des actionnaires présents ou représentés.

PRÉSIDENT : Monsieur Jérémy PEREZ, demeurant Lot 134 - Bat F - 5 bis rue Vestrepain - 31100 TOULOUSE.

IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

115570 Pour avis : Le président.

EC PAYSAGE

Modification à l'annonce 114872 parue le 17 mai 2021 suivant le texte suivant :

La durée de la société est fixée pour de durée de 50 années.

R.C.S. TOULOUSE.

115568

H2L OCCITANIE

Rectificatif à l'annonce 115393 parue le 05/07/21, il faut lire :

L'objet : Multiservices pose de plaque de plâtre, peinture et service de nettoyage.

115692



Maître Isabelle PERTICA
Avocat à la Cour
30 Place Mage - 31000 TOULOUSE

BONREPOS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à TOULOUSE du 2 juillet 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : BONREPOS.

SIÈGE SOCIAL : 7 boulevard Bonrepos - 31000 TOULOUSE.

OBJET SOCIAL : l'acquisition, la vente, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits mobiliers et immobiliers. La construction de tous biens immobiliers.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S. de TOULOUSE.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 €.

GERANCE : Monsieur Satender DASS-ARCOLE, demeurant 1 Promenade Sancerre - 82200 MOISSAC, et Monsieur Philippe ROUET, demeurant 4 rue Merlane - 31000 TOULOUSE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas et donné par les associés représentant les trois quarts des parts sociales.

115536

SELARL DOCTEUR JULIEN CASSAIGNE

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de chirurgiens-dentistes au capital de 1.000 Euros

Siège social :

1 rue du Fossé du Préau
31310 RIEUX VOLVESTRE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RIEUX VOLVESTRE du 2 juillet 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : SELARL DOCTEUR JULIEN CASSAIGNE.

SIÈGE SOCIAL : 1 rue du Fossé du Préau - 31310 RIEUX VOLVESTRE.

OBJET SOCIAL : l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GERANCE : Monsieur Julien CASSAIGNE, demeurant 2 avenue St Martin - 31310 RIEUX VOLVESTRE, et Madame Caroline AVEZOU, demeurant 21 rue des Amidonniers - 31000 TOULOUSE.

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

115538 Pour avis : La gérance.

SARL CT JEMAS

Constitution de la SARL CT JEMAS, capital de 1.000 €, siège à TOULOUSE (31100), 6 rue Sirven, dont l'activité est l'exploitation d'un contrôle technique de véhicules automobiles. DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE. GERANT : M. Jérôme RODRIGUEZ, demeurant à TOULOUSE (31100), 4 rue Desbarreaux Bernard.

115738



SARL MAX CORP

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SARL MAX CORP.

FORME : Société à responsabilité limitée à associé unique.

CAPITAL : 1.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 32 boulevard de Strasbourg - 31000 TOULOUSE.

OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

— La prise de participation dans toutes sociétés ou groupements ;

— L'achat, la vente, la souscription, la gestion et l'administration de toutes actions, parts et valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, dépendant du capital de sociétés cotées ou non ;

— La gestion administrative, juridique, comptable, financière des sociétés filiales ou appartenant au même groupe de sociétés et d'une façon générale toutes prestations de services au profit desdites sociétés ;

— La conduite de la politique du groupe et le contrôle des filiales ;

— Donner toutes garanties, contracter tout emprunt.

A cet effet, la société pourra réaliser toute opération mobilière ou financière se rattachant directement ou indirectement à cet objet, de façon à en faciliter la réalisation.

DURÉE : 99 années.

GERANCE : Maxence MILITON, demeurant 32 boulevard de Strasbourg - 31000 TOULOUSE.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TOULOUSE.

115553 Pour avis.

ICST DESIGN

Société à responsabilité limitée au capital de 44.000 Euros

Siège social :

14 rue du Languedoc
31000 TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TOULOUSE du 30/06/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : ICST DESIGN.

SIÈGE SOCIAL : 14 rue du Languedoc - 31000 TOULOUSE.

OBJET SOCIAL : Fabrication d'articles en céramique, fabrication et achat-vente de créations de tous types (scénographies, objets, sculptures, mobiliers, prototypes, maquettes, œuvres d'art).

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 44.000 €.

APPORT EN NATURE : Fonds artisanal de fabrication d'articles en céramique, exploité à Toulouse (31000), 14 rue du Languedoc, pour lequel M. Ismaël CARRE, est immatriculé sous le n° 524 512 530, et évalué à la somme de 44.000 €.

GERANCE : Monsieur Ismaël CARRE, demeurant 22 avenue Augustin Labouille - 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

115735 Pour avis : La gérance.



Maître Isabelle PERTICA
Avocat à la Cour
30 Place Mage - 31000 TOULOUSE

NOT DIGITAL

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TOULOUSE du 30 juillet 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : NOT DIGITAL.

SIÈGE : 170 Chemin des Crêtes - 31120 GOYRANS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : La prise de participation sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, notamment par voie de souscription, d'apport, d'échange, ou d'achat de titres, de droits sociaux, de toutes valeurs mobilières en général dans toutes associations, groupement, sociétés civiles ou commerciales ou entreprises constituées ou à constituer.

La gestion des titres de participation et de valeurs mobilières. L'animation et la participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle des filiales. Les prestations de services en matière d'assistance administrative, comptable et juridique, commerciale, technique, informatique, communication et marketing et l'octroi d'une assistance en matière de financement auprès de ses filiales ou toutes sociétés dans lesquelles elle détiendra une participation. L'octroi aux entreprises dans lesquelles elle possède des intérêts directs ou indirects, de prêts, avances ou garanties (et notamment de cautions), sous réserve du respect des lois et règlements en matière de crédit, et notamment des articles L. 511-5 et suivants du Code monétaire et financier.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Jean Baptiste BIZON, demeurant 170 chemin des Crêtes - 31120 GOYRANS.

115657

AWH FINANCE

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la société à responsabilité limitée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE dénommée AWH Finance au capital de 1.000 € ayant pour objet : "Toutes opérations de conseils aux entreprises en matière d'organisation, de gestion et de financement. Toutes opérations de conseils en matière de restructuration d'entreprises. Toutes activités de mise en relation des entreprises entre elles, de rapprochement et de création de partenariats en vue de favoriser leur développement. Toutes activités de représentation et de négociation d'accords commerciaux, de marchés et de contrats de toute nature tant pour son compte que pour le compte de ses clients. Toutes opérations de conseils pour l'acquisition, la location ou la vente de biens immobiliers", dont le siège social est 2 impasse Samson - 31500 TOULOUSE, et dont le gérant est Alexis HOLDEN, demeurant 2 Impasse Samson - 31500 TOULOUSE.

115667 Pour avis : La gérance.

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute Garonne

SCCV LA TUILERIE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à TOULOUSE du 28 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile de Construction-Vente.

DENOMINATION SOCIALE : SCCV La Tuilerie.

SIÈGE SOCIAL : 13 rue Paul Mesplé, ZAC Basso - 31100 TOULOUSE.

OBJET SOCIAL : l'acquisition d'une assiette foncière sise à BOULOC (31620), Lieu-dit La Tuilerie, 62 Route de Vacquiers, parcelle cadastrée n°62, section AT numéro 1 d'une surface totale de 01 ha 17 a 08 ca (anciennement parcelles cadastrées n°121, 122, 123 et 1983, section E) ; la démolition de tout ou partie des immeubles existants sur cette assiette foncière ; la construction sur ce terrain, selon les possibilités résultant du permis de construire, d'un groupement d'immeuble d'habitations ; la vente en totalité ou par lots de ces immeubles construits, avant ou après leur achèvement ; la gestion et l'entretien du groupement d'habitations jusqu'à la cession de la dernière fraction ; et, généralement, toutes opérations mobilières, immobilières et financières (dont notamment l'ensemble des opérations liées à l'obtention, auprès des Organismes Financiers Prêteurs, du Financement ainsi que de la Garantie Financière d'Achèvement permettant la réalisation du programme à créer), susceptibles de faciliter la réalisation des objets ci-dessus définis, à l'exclusion de toutes opérations susceptibles de faire perdre à la Société son caractère civil, ou incompatibles avec les dispositions du Code de la Construction et de l'Habitat en matière de Sociétés Civiles de Construction-Vente constituées en vue de la vente d'immeubles.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 30 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, en numéraire.

GERANCE : la SA GROUPE PROMO MIDI, dont le siège social est 13 rue Paul Mesplé, ZAC Basso Cambo - 31100 TOULOUSE, immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE sous le n°381 082 072.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : dispense d'agrément pour cessions entre associés, puis agrément dans tous les autres cas à la majorité simple des associés.

Immatriculation de la société au R.C.S. de TOULOUSE.

115705

Maître Michel VIGUIER
Notaire à LAVIT DE LOMAGNE
(82120)

"BRIENNE ARTILLERIE"

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me VIGUIER, notaire à LAVIT DE LOMAGNE, le 5 juillet 2021, il a été constitué la Société Civile Immobilière :

DENOMINATION : "BRIENNE ARTILLERIE".

FORME : Société Civile.

CAPITAL SOCIAL : vingt mille euros (20.000 €).

SIÈGE SOCIAL : 33 allée de Brienne - 31000 TOULOUSE.

OBJET : acquisition, administration, gestion, locations de tous biens immobiliers.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

APPORTS EN NUMÉRAIRE : Total 20.000 €.

GERANCE : Monsieur Jean CLAVEL, demeurant à VINEUIL (41350), 92 avenue des Noëls et Madame Charlotte CLAVEL demeurant à MADIRAN (65700), 2 route des Croussilles.

CESSION DE PARTS SOCIALES : soumise à agrément.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis et mention :

115713 M^e Michel VIGUIER, Notaire.

LE COCON ATELIER

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Siège social :
50 boulevard de la Gare
31500 TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TOULOUSE du 21 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : LE COCON ATELIER.

SIÈGE : 50 boulevard de la Gare - 31500 TOULOUSE.

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : L'activité de tatouage, ainsi que la réalisation et la création d'œuvres graphiques sur tout type de support ainsi que leur vente.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Sébastien ENIREVEC, demeurant 46 allée de Barcelone, Bâtiment C - 31000 TOULOUSE.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

115703 Pour avis : Le président.

AARPI LAUNOIS-ROCA

Avocats
61 allée du Comminges
31770 COLOMIERS

EXECUTIVE HOMES TOULOUSE

Avis de constitution

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : EXECUTIVE HOMES TOULOUSE.

FORME JURIDIQUE : SARL unipersonnelle.

SIÈGE SOCIAL : 12 rue Théodore Ozene - 31000 TOULOUSE.

OBJET SOCIAL : activités d'une agence immobilière : transactions immobilières, commerciales, locations ou sous-location d'immeubles et fonds de commerce, achat et vente d'immeubles terrains propriétés fonds de commerce, administration de biens, gestion immobilière et locative, gérance d'immeubles, syndicat de copropriété. Elle a également pour objet : concours en matière de ventes en l'état futur d'achèvement et de vente d'immeubles à construire ; souscription achat vente d'actions ou de parts de sociétés immobilières ou de sociétés d'habitat ; courtage.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GERANCE : Madame Lindsay LOVELLE épouse BENHAMMA, demeurant 449 chemin de Cailhabat à LABARTHE SUR LEZE (31860), est nommée gérante de la société pour une durée indéterminée.

Immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE.

115659

**INSERTIONS :
DERNIER DELAI
VENDREDI 12 HEURES**

GIROSCOP

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 Euros
15 chemin de la Crabe
31300 TOULOUSE

Avis de constitution

Suivant acte d'avocat électronique en date du 7 juillet 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : GIROSCOP.

SIÈGE : 15 chemin de la Crabe - 31300 TOULOUSE.

DURÉE : 66 ans.

CAPITAL : 20.000 €.

OBJET :

— Toutes interventions mobiles, ambulantes ou en atelier de : maintenance, transformation, conception, fabrication, montage et mise en service de moyens de mobilité douce, en particulier sur les cycles mécaniques ou électriques, les engins de déplacement personnels motorisés, les fauteuils roulants, et leurs moyens de charge électrique et de gestion, la vente et la location des moyens suscités, et des accessoires et des équipements associés ;

— La société proposera des services utilisant, en accord avec les contraintes techniques liées aux exigences du métier et avec les préconisations des constructeurs, des consommables, des moyens de déplacement, des outillages dont l'impact sur l'environnement est minimum ;

— La société favorisera le réemploi des matériels usagés lorsque cela sera techniquement possible et en accord avec ses clients, favorisera les filières d'approvisionnement courtes et l'économie circulaire.

PRESIDENCE : Monsieur Bruno, Jean-Christophe GILLET, demeurant 6 chemin du Maouré - 31770 COLOMIERS.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de TOULOUSE.

115683 Pour avis : La présidence.

MODIFICATION

DE STATUTS

SASU SR CONSEILS & FORMATIONS

Additif à la publication n°8785 du 07/06/21, il fallait lire :

ANCIEN NOM : SR Conseils & Formation - NOUVEAU NOM : SR Conseils & Formations.

115462

ECOPRO

SAS au capital de 1.000 Euros

Siège social :
17 allée Michel de Montaigne
31770 COLOMIERS

848 676 334 R.C.S. Toulouse

L'AGE du 08/02/2021 a décidé de transférer le siège social de la société 5 rue Soyouz - 31240 L'UNION, à compter du 08/02/2021.

Mention au R.C.S. de TOULOUSE.

115476

BRAGA FACADES

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 euros

Siège social :
125 bis chemin de Quilla
31190 AUTERIVE

R.C.S. Toulouse 531 226 769

Aux termes d'une AGE du 19/05/2021 et d'une décision unanime du 24/06/2021, les associés ont décidé à l'unanimité de réduire le capital social de 1.001 €, pour être ramené de 2.000 € à 999 € par rachat et annulation de 1.001 parts sociales. Les statuts ont été modifiés en conséquence. La collectivité des associés a également pris acte de la démission de M. Marco DA COSTA VIEIRA de ses fonctions de cogérant à compter du 30/06/2021 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

115386 Pour avis : La gérance.

ARGENSON FINANCE

SARL au capital de 7.500 Euros

Siège social :
16 avenue Sainte-Foy
92200 NEUILLY SUR SEINE

445 292 618 R.C.S. Nanterre
(En cours de transfert du siège social au 2 boulevard de Strasbourg 31000 Toulouse)

Aux termes d'une AGM du 30/06/2021, les associés ont décidé ce qui suit :

— approbation des cessions de parts sociales de ARGENSON FINANCE à la Société PATRIMUM PARIS, SARL au capital de 2.000 €, sise au 2 boulevard de Strasbourg, 31000 Toulouse, RCS Toulouse 830 766 259 ; Mme Nathalie COT cède 7.499 parts et M. Fabrice KRZEMINSKI cède une part ;

— agrément de la Société PATRIMUM PARIS, associée unique à compter du 30/06/2021, date de la réalisation des cessions susvisées ;

— nouvelle répartition des parts, comme suit : "La société PATRIMUM PARIS, à concurrence de sept mille cinq cents parts sociales, numérotées de 1 à 7.500 : 7.500 parts

Soit un total de parts composant le capital social de 7.500 parts" ;

— transfert du siège social, à compter du 30/06/2021, du 16 avenue Sainte-Foy - 92200 NEUILLY SUR SEINE, au 2 boulevard de Strasbourg - 31000 TOULOUSE ;

— suppression de l'établissement secondaire sis au 8 Villa des Peupliers - 92200 NEUILLY SUR SEINE ;

— modifications en conséquence des articles 5, 7 des statuts ;

— nomination de Mme Anne-Charlotte THEVES, domiciliée au 13 boulevard Suchet - 75016 Paris, et de M. Eric BACHMANN, domicilié au 40 rue d'Armentières - 31400 Toulouse, en qualité de gérants, à compter du 30/06/2021, en remplacement de Mme Nathalie COT, gérante démissionnaire.

Mention sera portée au R.C.S. de NANTERRE et TOULOUSE.

115532 Pour avis : La gérance.

EKI-LIBRE

Société par actions simplifiée au capital de 1 euro

Siège social
8 B place Jean Moulin - 31470 ST LYS
R.C.S. Toulouse 887 991 974

Par décision du 01/07/2021, l'associé unique a nommé Mme Charlotte TERRISSE née MOISAN (nom d'usage MOISAN), demeurant 31 rue de la Gravette, Appt 111 - 31470 SAINT LYS, en qualité de directrice générale avec effet au 01/07/2021.

115512 Pour avis : Le président.

DICA

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros

Siège social :
4 place Pierre Richard
31320 CASTANET TOLOSAN

R.C.S. Toulouse 889 203 907

Par délibération du 21/06/201, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 4 Place Pierre Richard - 31320 CASTANET TOLOSAN, au 20 bis route de Rebigue - 31320 CASTANET TOLOSAN, à compter du 01/07/2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

115354 Pour avis : Le président.

CARLA-SOFIA

Société civile immobilière au capital de 10.000 Euros

Siège social :
89 rue des Monges - 81100 CASTRES
R.C.S. Castres 490 804 382

Par décision du 23/06/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 89 rue des Monges - 81100 CASTRES, au 16 rue Saint Jean, Appt 209 - 31130 BALMA, à compter du 23/06/2021, et de modifier en conséquence l'article intitulé "SIEGE" du Titre I des statuts. La société qui est immatriculée au R.C.S. de CASTRES sous le numéro 490 804 382 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de TOULOUSE. GERANT : Mohammed KEDDARI, demeurant 16 rue Saint Jean, Appt 209 - 31130 BALMA.

115379 Pour avis : La gérance.

S.A.S MULTICROISSANCE

Société par actions simplifiées au capital de 16.250.000 Euros

33-43 avenue Georges Pompidou
31130 BALMA

R.C.S. Toulouse 341 973 899

Augmentation de capital en numéraire

Il résulte du procès-verbal de l'associé unique de la société susvisée, en date du 25 mars 2021, et de la décision du président du 29 juin 2021, que la société a procédé à une augmentation de son capital social, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un montant nominal de 1.750.000 €, augmenté d'une prime d'émission globale de 6.374.375 €, par l'émission de 109.375 actions nouvelles d'une valeur nominale de 16 € chacune, émises à un prix de souscription de 74,28 € par action, incluant une prime d'émission de 58 € par action, à libérer en numéraire.

En conséquence, l'article 6 des statuts est modifié ainsi qu'il suit :

Article 6 - Apports :

ANCIENNE REDACTION : "9-Par délibération du 1er juillet 2019, l'associée unique a décidé d'augmenter le capital social de 2.250.000 € pour le porter à 16.250.000 € par création et émission de 140.625 actions nouvelles de 16 € de nominal.

Le capital social est fixé à la somme de 16.250.000 €, représentant le total du capital d'origine et des augmentations de capital sus énoncées.

Il est divisé en 1.015.625 actions de 16 euros de nominal chacune".

NOUVELLE REDACTION « 10-Par délibération du 25 mars 2021, l'associée unique a décidé d'augmenter le capital social de 1.750.000 € pour le porter à 18.000.000 € par création et émission de 109.375 actions nouvelles de 16 € de nominal.

Le capital social est fixé à la somme de 18.000.000 €, représentant le total du capital d'origine et des augmentations de capital sus énoncées.

Il est divisé en 1.125.000 actions de 16 € de nominal chacune".

115537 Pour avis.

EURL ECOLE FRANCAISE DES MEDECINES DOUCES

Au capital de 500 Euros

Siège social :
6 impasse de Ratalens
31240 SAINT JEAN

R.C.S. Toulouse : 753 111 897

Avis de transfert de siège

Par décisions en date du 30/06/21, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 6 impasse de Ratalens - 31240 SAINT JEAN, au 3547 route de Bazège, La Lauragaise, Immeuble "Le Memphis" - 31670 LABEGE, à compter du 01/07/21.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

R.C.S. de TOULOUSE.

115547 Pour avis.

JLR SAVEURS

Société par actions simplifiée à associée unique

au capital de 1.000 Euros

Siège social :
311 chemin de Saint Jean
31620 BOULOC

R.C.S. Toulouse : 841 278 872

Changement du siège social

Aux termes d'une résolution de l'actionnaire unique en date du 30 juin 2021 :

L'article 5 - Siège social des statuts est modifié comme il suit :

ANCIENNE MENTION : Le siège social est fixé à : 311 chemin de Saint Jean - 31620 BOULOC.

NOUVELLE MENTION : Le siège social est fixé à : 75 avenue de Toulouse Porte 3 1^{er} étage - 31150 BRUGUIERES.

115529 Pour avis : Le président.

DLDV

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social :
12 bis Chemin des Pinsons
31120 PORTET SUR GARONNE

828 710 699 R.C.S. Toulouse

Par décision du 01/07/2021, l'associé unique a décidé la transformation de la société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1.000 €, divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune.

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par un Président, Monsieur David LOPEZ, 14 chemin des Plantiers - 31270 FROUZINS.

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur David LOPEZ, 14 chemin des Plantiers - 31270 FROUZINS, associé unique.

L'associé unique a également décidé de transférer le siège social du 12 bis Chemin des Pinsons - 31120 PORTET SUR GARONNE, au 14 chemin des Plantiers - 31270 FROUZINS. Les statuts sont modifiés en conséquence.

115324 Pour avis.

EURL ECOLE FRANCAISE D'HYPNOSE

Au capital de 1 Euro

Siège social :
6 impasse de Ratalens
31240 SAINT JEAN

R.C.S. Toulouse : 530 397 710

Avis de transfert de siège

Par décisions en date du 30/06/21, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 6 impasse de Ratalens - 31240 SAINT JEAN, au 3547 route de Bazège, La Lauragaise, Immeuble "Le Memphis" - 31670 LABEGE, à compter du 01/07/21.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

R.C.S. de TOULOUSE.

115546 Pour avis.

SELARL Arnaud FROUGIER & Pierre CABAL

Notaires associés

5 allée des 4 saisons
64121 SERRES CASTET

SCI IBOS

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute Garonne



PIERRE MALBOSC ET BORIS CORREA, NOTAIRES ASSOCIÉS D'UNE SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL
SCP au capital de 114.489,95 €uros
4 rue des Artisans
31410 SAINT SULPICE SUR LEZE
R.C.S. Toulouse 353 919 541

Le 4 novembre 2020, l'associé unique a constaté le retrait de M^e Pierre Malbosc et a ainsi décidé de modifier la dénomination sociale pour « Boris CORREA, Notaire d'une société civile professionnelle titulaire d'un Office notarial », à compter du même jour. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
115563 Pour avis.

EURL WINNERMAN PRODUCTIONS
au capital de 1 €uro
Siège social :
6 impasse de Ratalens
31240 SAINT-JEAN
R.C.S. Toulouse : 503 204 141

Avis de transfert de siège

Par décisions en date du 30.06.21, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 6 impasse de Ratalens - 31240 SAINT JEAN, au 3547 route de Baziège, La Lauragaise, Immeuble "Le Memphis" - 31670 LABEGE, à compter du 01/07/21. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
R.C.S. de TOULOUSE.
115545 Pour avis.

AQUALYS - PISCINES ET SPAS
SARL au capital de 7.500 €uros
Siège social :
Espace économique de Moundran
lot 1B - 31470 FONSORBES
445 388 218 R.C.S. Toulouse

Le 31/03/2021, l'associé unique a décidé la transformation en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 7.500 €.

L'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à la commercialisation de tous les produits principaux et dérivés liés à l'activité de spa.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Les fonctions de gérant de M. Jérémias SANCHES ANTUNES, demeurant 1, impasse Bragot - 31470 FONSORBES ont pris fin. Ce dernier a été nommé président.

Mention au R.C.S. de TOULOUSE
113739



BRUNO & ASSOCIES
Société d'avocats
14 rue Bayard - TOULOUSE

SAS RONDO'S

Suivant PV d'AG du 30/06/2021 de la SAS RONDO'S au capital de 270.000 € dont le siège social est sis à Fonsorbes (31470), Les Portes du Gers Route de Tarbes (RD 632) Lieudit Bélesta - RCS Toulouse 812 432 870, il a été décidé de ne pas renouveler les mandats de M. Serge MIROUSE, Commissaire aux comptes titulaire, et M. Christophe BARD, Commissaire aux comptes suppléant, et de ne pas procéder à leur remplacement.
115648 Pour avis.

GARONNE PROMOTION

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 1.000 €uros
Siège social :
87 bis Vieux Chemin de Grenade
31700 BLAGNAC
480 271 675 R.C.S. Toulouse

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 30 juin 2021, l'associé unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1.000 €.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la société était gérée par Monsieur Marcel NASTORG.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : Monsieur Marcel NASTORG, président de la société, demeurant 87 bis Vieux Chemin de Grenade - 31700 BLAGNAC.

115572 Pour avis : La gérance.

ASSOCIES INTERNET TOULOUSAIN

Non-renouvellement CAC

ASSOCIES INTERNET TOULOUSAIN, SAS au capital de 50.000 €, dont le siège social est situé 1 Rond Point de Flotis - 31240 SAINT JEAN, immatriculée 529 212 490 R.C.S. TOULOUSE. Aux termes d'une décision du 24/06/2021, les associés ont décidé le non renouvellement du mandat du cabinet BGR AUDIT, SARL au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 8 rue Jules de Lahondes - 31300 TOULOUSE, immatriculée sous le n° 531 356 277 au R.C.S. de TOULOUSE, en qualité de commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Serge MIROUSE, 109 avenue de Lespinet - 31400 TOULOUSE, en qualité de commissaire aux comptes suppléant. Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.
115702

LATELEC
Société par actions simplifiée
au capital de 7.600.000 €uros
Siège social :
762 rue Max Planck - CS 57632
31676 LABEGE CEDEX
420 742 660 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès-verbal des décisions du Président en date du 6 juillet 2021, il a été décidé dans ses 1^{ère} et 2^{ème} décisions, de transférer le siège social de la société LATELEC au 135 rue de Périole - 31500 TOULOUSE. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.
115571 Pour avis.

HAYS TALENT SOLUTIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 165.000 €uros
Siège social :
23 rue Lafayette - 31000 TOULOUSE
812 216 158 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès-verbal en date du 25/06/2021 le président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 93.750 € par émission de 9.375 actions nouvelles d'une valeur de 10 € décidée par l'associé unique du 24/06/2021. Le capital social est ainsi porté à 258.750 €.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

L'inscription modificative sera portée au R.C.S. de TOULOUSE.
115561



FCN Nord Ardennes
1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

SCI COCACO

Société civile
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
1 avenue Danton - 08500 REVIN
509 541 793 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération du 08/06/2021, l'A.G.E. a décidé de transférer le siège social au 1 rue d'Argelès - 31240 L'UNION, et de modifier en conséquence l'article 17 des statuts. La société, qui est immatriculée au R.C.S. de SEDAN sous le numéro 509 541 793 R.C.S., fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE. La société, au capital de 1.000 €, composée uniquement d'apports en numéraire, constituée pour 80 années à compter du 19 décembre 2008, a pour objet social l'acquisition, la détention et l'administration de tous immeubles, droits immobiliers, titres de sociétés immobilières dont la société pourra être propriétaire, plus particulièrement dans le département de la Haute Garonne.
115649

WICAP ARIONIC

SAS au capital de 100 €uros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 Toulouse
811 790 260 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AG mixte du 15 juin 2021, il a été décidé de :

— Nommer la société "WISEED", SA au capital de 1.106.489,89 € dont le siège est situé 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA, 504 355 520 TCS TOULOUSE, en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire ;

— Transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 Balma. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
115656

SCI ICPC
au capital de 1.000 €uros
AUTERIVE (31190)
102 Impasse du Sauvage
SIREN 817 933 310 R.C.S. Toulouse

Par assemblée générale extraordinaire du 29/06/2021, il a été décidé de transférer le siège social de AUTERIVE (31190), 102 impasse du Sauvage, à AUTERIVE (31190), ZA Lavigne, 8 rue Hémera.
115658

RENOV TELECOM

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
4 rue Aristide Bergès
31270 CUGNAUX
827 564 774 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} juin 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée RENOV TELECOM a décidé de transférer le siège social du 4 rue Aristide Bergès - 31270 CUGNAUX, au 13 rue Jean François Romieu - 31600 MURET, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
115670

M & PREMIUM IAS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
8 rue des Trente-Six Ponts
31400 TOULOUSE
(en cours de transfert de siège)
881 925 531 R.C.S. Toulouse

Aux termes des décisions de l'associé unique de la société M & PREMIUM IAS, constatées par acte sous-seing privé en date du 12 mai 2021, il a été pris les décisions suivantes :

— la société PREMIUM PROMOTION, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 3 rue Paul Rocaché - 31100 TOULOUSE (RCS TOULOUSE n° 517 855 920) a été nommée en qualité de nouveau Président à compter du 12 mai 2021 pour une durée indéterminée en remplacement de la société M & CO PROMOTION, démissionnaire ;

— le siège social a été transféré à compter du 12 mai 2021 à l'adresse suivante : 3 rue Paul Rocaché - 31100 TOULOUSE. L'article 4 "Siège Social" des statuts a été modifié, en conséquence ;

"Article 4 – SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé au 3 rue Paul Rocaché - 31100 TOULOUSE".

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.
115676 Pour avis.



PRICENS
CABINET D'AVOCATS
3 rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

CLINAVENIR

SAS, au capital de 125.000 €uros
Siège social :
45 avenue de Lombes
31300 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 750 167 355

Aux termes d'une décision en date du 28/06/2021, l'assemblée générale :

— a nommé Monsieur Olivier GEOFFROY, demeurant 24 rue de la Taillade - 31120 PINSAGUEL, en qualité de membre du comité de direction, à compter du 28 juin 2021, pour une durée de trois (3) ans, en remplacement de Monsieur Gérard REYSSEGUIER, dont le mandat est arrivé à échéance ;

— a nommé Monsieur Alain DELBOS, demeurant 11 rue Diderot - 31400 TOULOUSE, en qualité de président, à compter du 28 juin 2021, pour une durée de trois (3) ans expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à se tenir en 2024, en remplacement de Monsieur Paul GEMAR, dont le mandat est arrivé à échéance.
115681



PRICENS
CABINET D'AVOCATS
3 rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

B2MVP

Société par actions simplifiée
au capital de 290.000 €uros
porté à 930.000 €uros
Siège social :
10 chemin de Cournaudis
31770 COLOMIERS
R.C.S. Toulouse 835 199 605

Aux termes d'une consultation écrite du 24/06/2021 et d'un PV du président du 30/06/2021, il a été décidé d'augmenter le capital social de 640.000 €, par voie de création de 64.000 actions nouvelles de 10 € chacune, pour être porté de 290.000 € à 930.000 €. Les articles 6 "APPORTS" et 7 "CAPITAL SOCIAL" des statuts ont été modifiés en conséquence.
115707

MIDI PYRENEES GRANULATS

SA au capital de 5.024.752 €uros
Siège social :
23 avenue de Larrieu
31100 TOULOUSE
560 800 468 R.C.S. Toulouse

Suivant procès-verbal du 23/06/2021, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire a décidé de :
— nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire la société MAZARS, SA à directeur et conseil de surveillance, Tour Exaltis 61 rue Henri Regnault - 92400 COURBEVOIE, 784 824 153 R.C.S. NANTERRE, en remplacement de la société DELOITTE & ASSOCIES ;
— ne pas renouveler le mandat de la Société BEAS, commissaire aux comptes suppléant.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.
115715

N. DEMOUX

N. DEMOUX - SARL à associé unique au capital de 39.000 € - Siège : 136 Route de Narbonne 31810 VENERQUE - 326 728 326 RCS TOULOUSE.

Suivants décisions en date du 30/06/2021, il a été décidé, à compter du 01/07/2021, de :

— modifier la dénomination sociale de la société en : "PHARMACIE DEMOUX" ;

— soumettre la société au régime juridique des sociétés d'exercice libéral à responsabilité limitée et notamment aux dispositions de la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 ;

— modifier l'objet social. Nouvel objet : "l'exercice de la profession de pharmacien d'officine par l'intermédiaire de son ou ses associés ou certains d'entre eux" ;

— désigner, en qualité de gérant, et sans

limitation de durée Monsieur Julien DEMOUX, né le 15/11/1988 à TOULOUSE, de nationalité française, Pharmacien, célibataire, et domicilié 15 Rue des Coffres 31000 TOULOUSE, en remplacement de Madame Nicole DEMOUX dont les fonctions ont pris fin au 30/06/2021 à minuit. Mention sera faite au R.C.S. : TOULOUSE.
115690

WICAP PUR ET CAETERA

SAS à capital de 59.500 €uros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
752 053 330 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AG Mixte du 16 juin 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
115696



APPORTS

APPORTS, SARL transformée en SAS au capital de 7.622,45 €, siège social : 55 avenue Louis Breguet - 31400 TOULOUSE, R.C.S. TOULOUSE 342 246 964.

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2021, l'AGE des associés de la SARL APPORTS :

— a décidé de transférer le siège social du 55 avenue Louis Breguet - 31400 TOULOUSE, au 55 avenue Louis Bréguet, Bâtiment Hermès - 31400 TOULOUSE à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article IV des statuts ;

— statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son nouveau siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 7.622,45 €.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. Mme Sylvie DORET, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par sa Présidente, Mme Sylvie DORET, demeurant 3 rue de Louvain 31400 TOULOUSE.
115719



SARL C.T.B.

Démission de cogérant

Par décision du 9 juin 2021, M. Christophe UHLEN, associé unique et cogérant de la SARL C.T.B., au capital de 10.000 €, ayant son siège social à TOULOUSE (31400), 51 allée des Demoiselles, SIREN 435 395 801 (R.C.S. TOULOUSE), a pris acte de la démission de M. Sandy de GROEVE de ses fonctions de cogérant, à compter de la même date.
115717 Pour avis : Le gérant.

SODESBALS HARD DISCOUNT

SARL au capital de 370.814,55 €uros
Siège social :
1 place G. Anthoz de Gaulle
31100 TOULOUSE
429 674 914 R.C.S. Toulouse

Par décisions du 30/07/2020, l'associé unique a

— transféré le siège social au 123 Quai Jules Guesde - 94400 VITRY SUR SEINE ;

— pris acte de la démission de M. FERREIRA MARTINS Antoine de ses fonctions de cogérant.

Les statuts sont modifiés. Mentions seront faites au R.C.S. de TOULOUSE.
115711

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute Garonne

PICCOLA ITALIA

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
42 route de Seilh - 31840 AUSSONNE
538 160 607 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/03/2021 et du procès-verbal de la gérance en date du 03/05/2021, le capital social a été réduit d'une somme de 1.000 €, pour être ramené de 5.000 € à 4.000 € par rachat et annulation de 100 parts sociales.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.
115688 Pour avis : La gérance.

IMMOBILIER-FP

SAS au capital de 100 Euros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 Toulouse
824 111 421 R.C.S. Toulouse

Suivant décisions de l'associé unique du 21 septembre 2020, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 Balma. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
115685

WICAP FIBANDCO 2

SAS au capital de 127.000 Euros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
794 463 265 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AG Mixte du 15 juin 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
115726

WICAP FOREST FINANCE

SAS à capital variable de 100 Euros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
815 055 645 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AG Mixte du 15 juin 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
115727

WICAP STAYHOME

SAS à capital variable de 100 Euros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
811 282 482 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AG Mixte du 16 juin 2021, il a été décidé de :
— Transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

— Nommer la société "WiSEED", SA au capital de 1.106.489,89 € dont le siège est situé 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA, 504 355 520 TCS TOULOUSE, en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire.
Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
115728

WICAP HUSO 2

SAS à capital variable de 100 Euros
Siège social :
avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
809 096 811 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AG Mixte du 15 juin 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
115729

WICAP NAI0

SAS au capital de 124.200 Euros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
801 139 346 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AG Mixte du 17 juin 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
115730

WICAP LEKO

SAS à capital variable de 100 Euros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
815 055 850 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AG Mixte du 15 juin 2021, il a été décidé de :

— transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence ;

— nommer la société "WiSEED", SA au capital de 1.106.489,89 € dont le siège est situé 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA - 504 355 520 TCS TOULOUSE, en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire.
Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
115731

WICAP NEURONAX

SAS au capital de 78.000 Euros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
793 105 842 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AG Mixte du 17 juin 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
115732

WICAP ONE CHECK

SAS à capital variable au capital de 100 Euros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
807 957 071 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AG Mixte du 17 juin 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
115733

WIBLIG ENR

SAS à capital variable au capital de 100 Euros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
840 701 874 R.C.S. Toulouse

Suivant décisions de l'associée unique en date du 21 février 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
115734

WICAP SCHOOLMOUV

SAS à capital variable de 100 Euros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
808 423 511 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AG Mixte du 16 juin 2021, il a été décidé de :

— transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence ;

— nommer la société "WiSEED", SA au capital de 1.106.489,89 € dont le siège est situé 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA - 504 355 520 TCS TOULOUSE, en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire.
Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
115737

ROCKWELL COLLINS EUMEA HOLDINGS

Sigle : RCE
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 2.500.000 Euros
Siège social :
6 Avenue Didier Daurat
31700 BLAGNAC
514 941 871 R.C.S. Toulouse

Suivant procès-verbal en date du 14 juin 2021, l'associé unique a décidé de nommer M. Daniel John MIDDLETON, demeurant Stafford Road - WOLVERHAMPTON WV10 7EH (Royaume Uni) en qualité de Président, en remplacement de M. Claude ALBER.
Mention sera portée au R.C.S. de TOULOUSE.
115740 Le président.

WICAP FIBANDCO 2014

SAS à capital variable de 100 Euros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
807 957 006 RCS Toulouse

Suite à l'AG Mixte du 15 juin 2021, il a été décidé de :

— transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence ;

— nommer la société "WiSEED", SA au capital de 1.106.489,89 € dont le siège est situé 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA - 504 355 520 TCS TOULOUSE, en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire.
Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
115724

WICAP MICRONUTRIS

SAS à capital variable de 100 Euros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
811 790 351 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AG Mixte du 15 juin 2021, il a été décidé de :

— transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence ;

— nommer la société "WiSEED", SA au capital de 1.106.489,89 € dont le siège est situé 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA - 504 355 520 TCS TOULOUSE, en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire.
Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
115725

WICAP RUGBY DIVISION

SAS à capital variable de 100 Euros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
804 901 940 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AG Mixte du 16 juin 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
115736

POURSUITE D'ACTIVITE

MPP PARADOUX

Société par actions simplifiée au capital de 1.150.000 Euros
Siège social :
8 rue des Trente-Six Ponts
31400 TOULOUSE
880 141 106 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte en date du 30 juin 2021, statuant en application de l'article L.225-248 du code de commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.
115534 Pour avis et mention.



AFC AVOCAT

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée d'avocats
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
18 rue Languedoc
31000 TOULOUSE
848 619 086 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 30 juin 2021, l'associée unique statuant conformément à l'article L223-42 du code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Mention, sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.
115704 Pour avis.



Maître Isabelle PERTICA

Avocat à la Cour
30 Place Mage - 31000 TOULOUSE

3B

DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 3.000 Euros
Siège social :
8 rue de Gavarnie - 31500 TOULOUSE
880 776 976 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
115698 Pour avis.

FITNESS PARK SUD-OUEST

SAS au capital de 2 484 000,00 Euros
5 impasse Jacques Monod
31600 MURET
792 015 422 R.C.S. Toulouse

Par décision de l'associé unique le 25/05/2021, il a été décidé qu'en application de l'article L.225-248 du code de commerce, il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.
115712

JOPA

Société par actions simplifiée au capital de 40.000 Euros
Siège social :
20 boulevard de l'Europe
31120 PORTET SUR GARONNE
878 874 023 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision en date du 29 avril 2021, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
115569 Pour avis : Le président.

ATHENEE

Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 Euros
Siège social :
13B rue Matabiau - 31000 TOULOUSE
338 828 304 R.C.S. Toulouse

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 11 juin 2021, il a été décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.
115660 Pour avis.

L'INSOLITE

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
8 rue des Trente-Six Ponts
31400 TOULOUSE
880 140 959 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte en date du 23 février 2021, statuant en application de l'article L.225-248 du code de commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.
115535 Pour avis et mention.

DISSOLUTION

DE SOCIETE

SAS CHINA EVENTS

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social :
1 rue des 36 Ponts
31400 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 811 630 847
SIRET 811 630 847 00010

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 9 octobre 2019 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 9 octobre 2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame HAO épouse WANG Jing, demeurant 8 allée de Saint Malo - 31770 COLOMIERS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le lieu où la correspondance doit être adressée et, où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé à : 1 rue des 36 Ponts - 31400 TOULOUSE.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
115714 Le liquidateur.

MACASE

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Chez ADN PATRIMOINE
9 Boulevard Lazare Carnot
31000 TOULOUSE
538 581 646 R.C.S. Toulouse

Avis de dissolution anticipée

Par une décision unanime en date du 1er décembre 2020 l'ensemble des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Ils ont nommé comme liquidateur Monsieur Jean MACAUD, demeurant Chez ADN PATRIMOINE, 9 boulevard LAZARE CARNOT - 31000 TOULOUSE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'ont autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Chez ADN PATRIMOINE, 9 Boulevard LAZARE CARNOT - 31000 TOULOUSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
115544 Pour avis : Le liquidateur.

MONNOT ELEC

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 4.000 Euros
Siège social et de liquidation :
748 RN 20
Les Baccarets
31550 CINTEGABELLE
527 944 318 R.C.S. Toulouse

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 22/05/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 22/05/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Philippe MONNOT, demeurant 748 RN 20, Les Baccarets - 31550 CINTEGABELLE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 748 RN 20 - Les Baccarets 31550 CINTEGABELLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
115684 Pour avis : Le liquidateur.

CLOTURE

DE LIQUIDATION

ETUDE CHANTEREYNE NOTAIRES ASSOCIES ROSSETTE - CLAVIER - LEFEVRE - COMPERE

30 rue François La Vieille
CHERBOURG EN COTENTIN
SAINT VAAST LA HOUGUE
BRIX - SAINTE CROIX HAGUE

SCI

DU VAL DE L'HERS

Avis de liquidation

Suivant assemblée générale extraordinaire du 28 mai 2021 de la société civile immobilière dénommée SCI DU VAL DE L'HERS dont le siège social est à QUINT FONSEGRIVES (31130), 6 rue Pablo Picasso, au capital de 304,90 €, identifiée sous le numéro SIREN 328 971 783, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, procédé au partage de l'actif net, donné quitus au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation.
Pour unique insertion,
115560 Le Notaire.

PRODUITS DU ROUERGUE SARL

Société en liquidation
S.A.R.L. au capital de 7.500,00 Euros
Siège Social :
8 chemin du Moulin
31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS
R.C.S. Toulouse : 411 551 781

Suivant délibération en date du 30/06/2021, l'Assemblée Générale des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur Madame Françoise MOULY, a approuvé les comptes de liquidation, et après avoir donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
115674 Le Liquidateur.

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute Garonne / Tarn et Garonne

N° PC : 2017RJ0964
Jugement du 01/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
La SARL FIGURE HO!
7 chemin du Thil 31450
CORRONNAC
RCS 788 908 820
115615

N° PC : 2018RJ0405
Jugement du 01/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
La SAS BATIMENT JOSE & LUIS 31
1 avenue DU PRÉSIDENT VINCENT
AURIOL 31600 MURET
RCS 820 775 682
115616

N° PC : 2018RJ0578
Jugement du 01/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
La SAS METALLERIE TOULOUSAIN
4 impasse du Pont 31140
LAUNAGUET
RCS 804 956 266
115617

N° PC : 2019RJ0078
Jugement du 01/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
La SARL BOUCHERIE HR
75 boulevard de Strasbourg 31000
TOULOUSE
RCS 812 611 176
115618

N° PC : 2019RJ0099
Jugement du 01/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
La SAS ARIANTIS
99 route d'Espagne Bâtiment B
31100 TOULOUSE
RCS 827 936 485
115619

N° PC : 2019RJ0108
Jugement du 01/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
La SARL EURL VIANDES ET DELICES DEL BAROT
50 zone industrielle Jambourt 31550
CINTEGABELLE
RCS 479 868 820
115620

N° PC : 2019RJ0442
Jugement du 01/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
La SARL CONFORT 2000
1 esplanade Compans Caffarelli
31000 TOULOUSE
RCS 403 525 223
115621

N° PC : 2019RJ0445
Jugement du 01/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
La SARL EURL MONDIAL TRANSPORTS SERVICES
24 BIS chemin de Grange 31410 LE
FAUGA
RCS 539 981 571
115622

N° PC : 2019RJ0453
Jugement du 01/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
La SARL TECHNIQUE EUROPEENNE ISOLATION
18 route de Seysses 31470
FONSORBES
RCS 531 820 140
115623

N° PC : 2019RJ0457
Jugement du 01/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
La SAS GERSON FORMATIONS
19-21 avenue Lucien Servanty
31700 BLAGNAC
RCS 834 963 290
115624

N° PC : 2019RJ0476
Jugement du 01/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
La SAS PRINCESS
12 A chemin des Combes 31380
VILLARIES
RCS 828 017 335
115625

N° PC : 2019RJ0510
Jugement du 01/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
La SARL HYCO
5 rue de Soyouz Zone Artisanale de
Montredon 31240 L'UNION
RCS 497 928 739
115626

N° PC : 2019RJ0524
Jugement du 01/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
La SAS NANOMADE CONCEPT
3 rue des Satellites 31400
TOULOUSE
RCS 514 234 335
115627

N° PC : 2019RJ0572
Jugement du 01/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
La SARL CAPA TRAVAUX
203 avenue des Etats Unis 31200
TOULOUSE
RCS 809 931 934
115628

N° PC : 2019RJ0733
Jugement du 01/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
La SAS TI COOKIES
15 rue des Poètes 31320
CASTANET-TOLOSAN
RCS 805 219 896
115629

N° PC : 2019RJ0828
Jugement du 01/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
SARL SERVICES PREPARATIONS VEHICULES EN ABREGE SPV
23 chemin de la Glacière 31200
TOULOUSE
RCS 381 138 478
115630

N° PC : 2019RJ0838
Jugement du 01/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
La SAS PLEASURE CARS TOULOUSE - PCT
4138 La Lauragaise 31670 LABEGE
RCS 827 683 905
115631

N° PC : 2020RJ0307
Jugement du 01/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
La SARL DAZI PEPPE
10-12 rue de Peyrolières 31000
TOULOUSE
RCS 503 136 962
115632

N° PC : 2021RJ0033
Jugement du 01/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
La SARL C.I.A SUD OUEST
725 avenue du Camping 31810
VERNET
RCS 800 860 363
115633

N° PC : 2021RJ0036
Jugement du 01/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
La SAS LA PIZZA GAULOIS
9 avenue du Lauragais 31290
GARDOUCH
RCS 817 887 466
115634

N° PC : 2021RJ0090
Jugement du 01/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
La SAS TRANS SO FREIGHT
14 boulevard de la Méditerranée
31270 FROUZINS
RCS 824 796 874
115635

N° PC : 2019RJ0833
Jugement du 29/06/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
Monsieur BOUNOUA Adel-Sofiane
1 place de l'Armée d'Afrique
Appartement 14. 31200 TOULOUSE
RCS 791 917 560
115636

N° PC : 2019RJ0506
Jugement du 01/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
Monsieur BEN MAHMOUD Naji
21 allée Niel 31600 MURET
RCS 833 377 336
115637

N° PC : 2019RJ0658
Jugement du 01/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
Monsieur IMPARATEL Romulus Marius
18 rue de Grenade Bâtiment 22
31150 FENOUILLET
RCS 832 069 595
115638

N° PC : 2008EX0028 (GTC Montpellier)
Jugement du 11/06/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
SARL AUX AIGLES
26 rue Des Ecoles Laiques 34000
MONTPELLIER
RCS 412 880 304
115640

N° PC : 2005EX0006 (GTC Nanterre)
Jugement du 16/06/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
La SAS CECAUTO FRANCE
2-4 rue DENIS PAPIN -
GENNEVILLIERS 92232
GENNEVILLIERS Cedex .
RCS 412 618 647
115641

N° PC : 2013EX0055 (GTC Nanterre)
Jugement du 17/06/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
SAS OVERLAP
9 rue Du Moulin des Bruyères 92400
COURBEVOIE
RCS 388 098 972
115642

N° PC : 1996EX0003 (GTC Rouen)
Jugement du 22/06/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
La SARL SOREVE
11 place Etienne Esquirol 31000
TOULOUSE
RCS 344 306 659
115643

N° PC : 2017EX0009 (GTC Lyon)
Jugement du 02/07/2021 :
clôture pour insuffisance d'actif de
la SAS ASCONIT CONSULTANTS
6/8 espace Henry Vallée 69007
LYON
RCS 437 960 677.
115644

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

EPOUX FRAYSSE

Insertion - Modification du régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Julie CHAUVIN, Notaire à TOURNEFEUILLE (31170), 165, rue Gaston Doumergue, le 8 juillet 2021, Monsieur Francis Paul Victor FRAYSSE, retraité, et Madame Marie-France Marie Rose Lucie AVERLANT, retraitée, demeurant ensemble à TOULOUSE (31300), 6 impasse de Dieppe. Mariés à la mairie de SAINT MARTIN BOULOGNE (62280), le 9 novembre 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, et ayant opté depuis pour le régime de la Communauté universelle avec clause d'attribution intégrale aux termes d'un acte reçu par Maître Olivier SOULOUMIAC, notaire à TOULOUSE, le 14 avril 2000. Ont modifié leur régime matrimonial en supprimant la clause "attribution de communauté". Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
115716

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

N° PC : 2021EX0023 (GTC Bobigny)
Jugement du 15/06/2021 :
ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de
La SAS B.Q.S.E. - Bâtiment Qualité Service Environnement
176 route de Paris 80200 PERONNE
constitution et gestion d'un patrimoine mobilier et immobilier
RCS 528 185 853
mandataire judiciaire : la SELARL MJA prise en la personne de Me Charles-Axel CHUINE 14/16 rue de Lorraine 93000 BOBIGNY
Date de cessation des paiements le 15/12/2019.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.
115639

TRIBUNAUX JUDICIAIRE

Jugement en date du 09 Juillet 2021 du tribunal judiciaire de Toulouse prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de

I'Association CCPS
accompagnement social des populations tsiganes, dont le siège social est sis 44 CHEMIN DES IZARDS - 31200 TOULOUSE
(DOSSIER : N° RG 17/02116 - N° Portalis DBX4-W-B7B-MXFK)
115742 Le Greffier.

Jugement en date du 09 Juillet 2021 du tribunal judiciaire de Toulouse prononçant l'apurement anticipé du passif de la

S.C.I. TJ IMMOBILIER
dont le siège social est sis 10 RUE JEAN GILLES - 31100 TOULOUSE
(DOSSIER : N° RG 19/01876 - N° Portalis DBX4-W-B7D-ONPG)
Représentant des créanciers : Me Marc-Antoine REY SAS BDR ET ASSOCIES, demeurant 2 BIS AVENUE JEAN RIEUX - CS 15854 - 31506 TOULOUSE CEDEX 5.
115743 Le Greffier.

Jugement en date du 09 Juillet 2021 du tribunal judiciaire de Toulouse prononçant la clôture pour extinction du passif de

Virgile SAMSON
masseur-kinésithérapeute, demeurant 2 CHEMIN PLANO DE BRU - 31380 GARIDECH
(DOSSIER : N° RG 19/01565 - N° Portalis DBX4-W-B7D-OLSB)
115744 Le Greffier.

AVIS DIVERS


Maître Nicolas JAUREGUBERRY
Notaire à ASPET (Haute Garonne)

M. JACKIE MIDAN

Suite au décès le 12 mars 2021 de Monsieur Jackie MIDAN, Maître Nicolas JAUREGUBERRY, Notaire à ASPET, est chargé du règlement de la succession, il est précisé qu'il existe un testament contenant un legs universel. Les oppositions éventuelles seront reçues en l'étude du notaire sus-nommé.
A : La société par action simplifiée RONCHI MICHEL, au capital de

Tarn et Garonne

VENTE CESSION ATTRIBUTION D'APPORTS



BRUNO & ASSOCIES
Société d'avocats
14 rue Bayard - TOULOUSE

MME ANNE CAVAILLON/ SELARLU PENCHENAT LAURA

Par acte SSP en date à Molières (82) du 01/07/2021, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de MONTAUBAN le 06/07/2021, dossier 2021 00032353, Réf. 8204P01 2021 A 00895, Madame Anne CAVAILLON, épouse ARGUENCE, domiciliée à Molières (82220), le Bourg, R.C.S. MONTAUBAN 380 764 696, a cédé à la SELARLU PENCHENAT Laura, au capital de 20.000 €, sise à MOLIERES (82220), 25 rue Principale, R.C.S. MONTAUBAN 899 962 955, un fonds de commerce d'officine de pharmacie sis et exploité à MOLIERES (82220), 25 rue Principale, pour l'exploitation duquel le Cédant est immatriculé au R.C.S. de MONTAUBAN sous le numéro 380 764 696 et identifié à l'INSEE pour ledit fonds sous le numéro SIRET 380 764 696 00015 comprenant l'enseigne, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail du local où est exploité le fonds de commerce et le droit au renouvellement dudit bail, le droit à la licence d'exploitation, le droit de suite aux lignes téléphoniques et de télécopie, les livres d'ordonnances et autres documents permettant le renouvellement de toutes préparations effectuées dans l'officine, le bénéfice de toutes autorisations administratives accordées pour l'officine et les objets mobiliers et matériel servant à son exploitation, moyennant le prix de 300.000 €, s'appliquant aux éléments corporels pour 2.000 € et aux éléments incorporels pour 298.000 €. L'entrée en jouissance du fonds a été fixée au 01/07/2021. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au siège du fonds de commerce cédé où domicile a été élu, et pour la correspondance au siège de la SELARLU BRUNO & ASSOCIES, société d'avocats, 14 rue de Bayard, BP 50821, à TOULOUSE (31008 - Cedex 6), dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales.
115669 Pour avis.

BESSIN FRANCOIS Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Philippe RIOLS, Notaire à BEAUMONT de LOMAGNE, 34 Avenue Albert Soubies, le 30 juin 2021, enregistré à MONTAUBAN, le 5 juillet 2021, sous le numéro 2021/32173, a été cédé par : Monsieur Francis Alain Paul BESSIN, Mécanicien agricole, et Madame Christine BEQUIE, auxiliaire de vie, demeurant ensemble à BALIGNAC (82120) lieu-dit Le Tambourin. Et La Société dénommée BESSIN FRANCIS, Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €, dont le siège est à BALIGNAC (82120), lieu-dit Tambourin, identifiée au SIREN sous le numéro 483 117 206 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN.

A la société LOMAGN'AGRI, Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €, dont le siège est à BALIGNAC (82120), lieu-dit Le Tambourin, identifiée au SIREN sous le numéro 899 925 143 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN.

Un fonds de commerce de mécanique agricole vente et achat de matériels agricole neufs et d'occasion sis à BALIGNAC - 82120 lieu-dit "Le Tambourin", lui appartenant, connu sous le nom commercial BESSIN FRANCIS, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de MONTAUBAN, sous le numéro 483 117 206. Ce fonds comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, les numéros de téléphone et de télécopie, l'adresse mail, l'achalandage y attachés vendus par M. et Mme BESSIN, et le mobilier commercial, les agencements et le matériel servant à son exploitation vendus par la SARL BESSIN FRANCIS.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au 1er Juillet 2021.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cinquante-quatre mille euros (54.000,00 €), s'appliquant :

— aux éléments incorporels pour dix mille euros (10.000,00 €) ;
— au matériel pour quarante-quatre mille euros (44.000,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
115645 Pour insertion : Le Notaire.

5.000,00 €, dont le siège social est 60 avenue Marcel Lacassagne 82240, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN RCS 901 100 776.

Représentée par son actionnaire unique : Monsieur Michel Pierre RONCHI, artiste musicien, demeurant à SEPTFONDS (82240), 14 allée du Daudou. Né à MONTAUBAN (82000), ????? le 31 octobre 1967. Célibataire.

Désignation du fonds : fonds de commerce de débit de boissons et spiritueux de quatrième catégorie, restaurant, vente de vins et spiritueux, vente de confiserie, bimbeloterie, casse-croûte à emporter sis à SEPTFONDS (82240) 1 Cours Sadi Carnot, lui appartenant, connu sous le nom commercial LE BAR DES PECHEURS, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de MONTAUBAN, sous le numéro 382 225 1296.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de trente-huit mille euros (38.000,00 €), s'appliquant :

— aux éléments incorporels pour douze mille cinq cent quarante euros (12.540,00 €) ;

— au matériel pour vingt-cinq mille quatre cent soixante euros (25.460,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

115701 Pour insertion : Le Notaire.

BESSIN FRANCOIS Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Philippe RIOLS, Notaire à BEAUMONT de LOMAGNE, 34 Avenue Albert Soubies, le 30 juin 2021, enregistré à MONTAUBAN, le 5 juillet 2021, sous le numéro 2021/32173, a été cédé par :

Monsieur Francis Alain Paul BESSIN, Mécanicien agricole, et Madame Christine BEQUIE, auxiliaire de vie, demeurant ensemble à BALIGNAC (82120) lieu-dit Le Tambourin.

Et La Société dénommée BESSIN FRANCIS, Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €, dont le siège est à BALIGNAC (82120), lieu-dit Tambourin, identifiée au SIREN sous le numéro 483 117 206 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN.

A la société LOMAGN'AGRI, Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €, dont le siège est à BALIGNAC (82120), lieu-dit Le Tambourin, identifiée au SIREN sous le numéro 899 925 143 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN.

Un fonds de commerce de mécanique agricole vente et achat de matériels agricole neufs et d'occasion sis à BALIGNAC - 82120 lieu-dit "Le Tambourin", lui appartenant, connu sous le nom commercial BESSIN FRANCIS, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de MONTAUBAN, sous le numéro 483 117 206. Ce fonds comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, les numéros de téléphone et de télécopie, l'adresse mail, l'achalandage y attachés vendus par M. et Mme BESSIN, et le mobilier commercial, les agencements et le matériel servant à son exploitation vendus par la SARL BESSIN FRANCIS.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au 1er Juillet 2021.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cinquante-quatre mille euros (54.000,00 €), s'appliquant :

— aux éléments incorporels pour dix mille euros (10.000,00 €) ;
— au matériel pour quarante-quatre mille euros (44.000,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
115645 Pour insertion : Le Notaire.

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Tarn et Garonne

CONSERVERIE ARTISANALE LARROQUE/ LES FERMIER OCCITANS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MONTAUBAN le 1^{er} Juillet 2021 enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'enregistrement de MONTAUBAN le 1^{er} le 2 Juillet 2021 Dossier 2021 00031786, référence 8204P01 2021 A 00873.

La société CONSERVERIE ARTISANALE LARROQUE, SAS au capital de 419.520 €, ayant son siège social 1670 Chemin de Matras - 82000 MONTAUBAN, immatriculée sous le numéro 390 811 610 R.C.S. MONTAUBAN.

A vendu à la Société LES FERMIER OCCITANS, SASU au capital de 3.653.964 €, ayant son siège social Zac du Causse - Route Départementale 56 - 81290 LABRUGUIERE, immatriculée sous le numéro 777 335 571 R.C.S. CASTRES.

Un fonds de commerce sis 1670 Chemin de Matras - 82000 MONTAUBAN, immatriculé sous le numéro 390 811 610 000 34.

La date d'entrée en jouissance a été fixé au 1^{er} Juillet 2021.

La cession a été fixé à la somme de 202.562,29 € se décomposant en :
— 202.561,29 € d'éléments corporels ;
— 1 € d'éléments incorporels.

Election de domicile.
Pour la validité des oppositions, elles seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des insertions légales à l'adresse du fonds cédé.
115573 Pour avis.

DIRAT JEAN JACQUES

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Philippe RIOLS, Notaire à BEAUMONT de LOMAGNE, 34 Avenue Albert Soubies, le 1^{er} juillet 2021, enregistré à MONTAUBAN, le 5 juillet 2021, sous le n°2021/32174, a été cédé par :

Monsieur Jean-Jacques Pierre DIRAT, commerçant, époux de Madame Michèle Pierrette Rose TARRIBLE, demeurant à GIMAT (82500) Au Village.

A la société LA FAMILLE, Société en nom collectif au capital de 15000 €, dont le siège est à GIMAT (82500), identifiée au SIREN sous le numéro 899 479 406 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN.

Un fonds de commerce de garage, station service et débit de boissons 4ème catégorie, achat, vente de voitures neuves et occasions, remorquage, location de véhicules et matériels sis à GIMAT (82500), lui appartenant, connu sous le nom commercial DIRAT JEAN JACQUES, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de MONTAUBAN, sous le numéro 343 630 018. Ce fonds comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés, la licence IVE catégorie, le mobilier commercial, les agencements et le matériel servant à son exploitation.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte et il en a la jouissance à compter du même jour.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cent quarante mille Euros (140.000,00 €), s'appliquant :

— aux éléments incorporels pour cinquante mille Euros (50.000,00 €) ;
— au matériel pour quatre-vingt-dix mille Euros (90.000,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

115647 Pour insertion : Le Notaire.

CONSTITUTION

DE SOCIETE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES DEUX ROBES

SCI au capital de 1.000 Euros
Dont le siège social est situé
15 rue du Greffe
82000 MONTAUBAN

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8 juillet 2021, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière.
DENOMINATION : LES 2 ROBES.
SIEGE SOCIAL : 15 rue du Greffe - 82000 MONTAUBAN.

OBJET : L'acquisition, l'administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés sauf prorogation ou dissolution anticipée.

CAPITAL : 1.000 € divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune.

GERANCE : Madame Stéphanie NAUGES, demeurant 2175 chemin des Gatilles à NEGREPELISSE (82), et Monsieur Arnaud GONZALEZ, demeurant 514B avenue de Pouty à MONTAUBAN (82).

IMMATRICULATION : au R.C.S. de MONTAUBAN.
115695 Pour avis et mention.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MY HOME

SCI au capital de 2.000 Euros
Dont le siège social est situé
1149 A Chemin de Lebrats
82000 MONTAUBAN

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 juillet 2021, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière.
DENOMINATION : MY HOME.
SIEGE SOCIAL : 1149A chemin de Lebrats - 82000 MONTAUBAN.

OBJET : L'acquisition, l'administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés sauf prorogation ou dissolution anticipée..

CAPITAL : 2.000 € divisé en 100 parts sociales de 20 € chacune.

GERANCE : Madame Hlima BOUFOUS, demeurant 10 rue des Augustins à MONTAUBAN (82), et la SARL MY PORTAGE, domiciliée 64 rue Raymond IV, Bâtiment C - 31000 TOULOUSE.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de MONTAUBAN.
115747 Pour avis et mention.

MODIFICATION

DE STATUTS

FMDOC & ASSOCIÉS
GABINET D'AVOCATS

SELARL FERES-MASSOL - DORE-ONROZAT - COMBEDAZOU

546 boulevard Hubert Gouze
BP 70381 - 82003 MONTAUBAN CEDEX
Tél. : 05.63.63.36.79 - Fax. : 05.63.93.59.58
Courriel : contact@fmdoc.fr

SOCIÉTÉ DARNOIS CONSEIL ORGANISATION

Société par actions simplifiée
au capital de 1.148.000 Euros
340 chemin de Belluc
82000 MONTAUBAN
830 944 393 R.C.S. Montauban

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 1^{er} juillet 2021, le capital social a été réduit de 1.138.000 € pour le porter de 1.148.000 € à 10.000 € par voie de rachat et d'annulation de 1.138 titres appartenant à l'associé unique, à la valeur unitaire de 1.000 €.

Les articles 7 APPORTS et 8 CAPITAL SOCIAL des statuts ont été modifiés en conséquence :

ANCIENNE MENTION : 1.148.000 €.
NOUVELLE MENTION : 10.000 €.
Mention sera faite au R.C.S. de MONTAUBAN.
115720 Pour avis.

La Gazette du Midi

L'ALPHABÉTIQUE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

MIDI-PYRÉNÉES

Confiez-nous vos annonces légales !



ATTESTATION
DE PARUTION
ET FACTURE
IMMÉDIATES



SUMI PERSONNALISÉ
PAR
NOTRE ÉQUIPE



PUBLICATION
DANS TOUS LES
DÉPARTEMENTS
DE FRANCE



DEVIS RAPIDE



RELECTURE
SYSTÉMATIQUE



SÉCURITÉ
JURIDIQUE OPTIMUM

Avec vous depuis 1881

Envoyez vos annonces par mail à annoncelegale.gazm@forumeco.com
Renseignements au 05 34 41 34 00

VOUS POUVEZ VOUS ABONNER EN UTILISANT LE BULLETIN ÉMIS À CET EFFET DANS CE JOURNAL

ALERTE SOLIDARITÉ

EMMAÜS EN DANGER

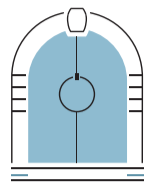
NE LES LAISSONS PAS RETOURNER À LA RUE

Depuis maintenant 70 ans, Emmaüs agit partout en France pour accueillir, héberger, et accompagner les plus démunis dans leur réinsertion. Aujourd'hui, la crise sanitaire sans précédent qui frappe notre pays nous a contraint à cesser l'essentiel de nos activités. Tous nos compagnons et toutes les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion que nous aidons sont aujourd'hui en danger. Pour la première fois en 70 ans, Emmaüs fait appel à vous et à votre générosité pour ne pas laisser les plus fragiles retourner seuls et sans ressource à la rue face à un virus mortel. Plus que jamais ils ont besoin de NOUS, mais pour agir chaque jour nous avons besoin de VOUS, de toute urgence. Merci

DONNEZ MAINTENANT

emmaus-france.org





LABARBE
COMMISSAIRE-PRISEUR

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES LUNDI 12 JUILLET
À 09H30 & 14H00**

BROCANTE

09H30

BIBELOTS (sur table) et TABLEAUX

14H00

OBJETS DE VITRINE et MOBILIER

MESURES DE PRECAUTION : COVID-19

- VENTE SANS PUBLIC uniquement en « LIVE » sur interencheres-live.com

Paiement par CB, espèces jusqu'à 1000 € ou virement bancaire

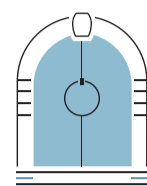
EXPOSITIONS PUBLIQUES :
VENDREDI 9 JUILLET
DE 13H30 À 17H00

PHOTOS VISIBLES SUR
WWW.INTERENCHERES.COM/31004
WWW.MARCLABARBE.COM

LIEU DE VENTE :
HOTEL DES VENTES ST AUBIN
3 BLD MICHELET
31000 TOULOUSE

Hôtel des ventes Saint Aubin
3 Boulevard Michelet BP 559 31034 Toulouse CEDEX 6
Tel : 05 61 23 58 78 - Fax : 05 62 27 29 28 - contact@marclabarbe.com

Commissaire-Preneur Habilité - Agrément n°2002/279 - TVA/CEE FR6544270824400011 - Siret n°44270824400011
Commissaire-Preneur Judiciaire - TVA/CEE FR2040165297900014 - Siret n°40165297900014



LABARBE
COMMISSAIRE-PRISEUR

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES MARDI 20 JUILLET
À 10H00 & 14H30**

À 10H00 : PIÈCES D'OR ET BIJOUX

**À 14H30 : MOBILIER DESIGN meublant la
demeure d'un amateur en Occitanie**

La vente est faite sur désignation, les lots demeurant chez le propriétaire jusqu'au 22 juillet. Les lots seront à retirer sur place le 22 juillet (l'adresse sera uniquement communiquée aux acquéreurs). En cas de non retrait des lots sur place le 22, facturation du retour des lots et stockage à l'étude à hauteur de 100 euros par article, puis frais de stockage additionnel de 10 euros par jour et par article à partir du lundi 26 juillet. En parallèle, une livraison à prix préférentiel est proposée le 23 juillet autour de Toulouse (nous contacter après la vente). En l'absence de précisions données, l'option « retour à l'étude » sera appliquée.

MESURES DE PRECAUTION : COVID-19

- VENTE en « LIVE » sur interencheres-live.com
- VENTE en présentiel (salle des ventes Hôtel des Ventes St Aubin)

Paiement par CB, espèces jusqu'à 1000 € ou virement bancaire

PHOTOS VISIBLES SUR
WWW.INTERENCHERES.COM/31004

LIEU DE VENTE :
HOTEL DES VENTES ST AUBIN - 3 BLD MICHELET - 31000 TOULOUSE
WWW.MARCLABARBE.COM

Hôtel des ventes Saint Aubin
3 Boulevard Michelet BP 559 31034 Toulouse CEDEX 6
Tel : 05 61 23 58 78 - Fax : 05 62 27 29 28 - contact@marclabarbe.com

Commissaire-Preneur Habilité - Agrément n°2002/279 - TVA/CEE FR6544270824400011 - Siret n°44270824400011
Commissaire-Preneur Judiciaire - TVA/CEE FR2040165297900014 - Siret n°40165297900014

La Gazette du Midi
MIDI-PYRÉNÉES

Ne ratez pas le RDV
avec l'économie régionale !

Seulement 35 €* par an

Dessine-moi l'actualité économique

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À

La Gazette du Midi - Services abonnement - 48, allées Jean-Jaurès - B.P 11209 - 31012 TOULOUSE Cedex 6
Tél. 05 34 41 88 01 - Fax 05 61 63 16 15 - abonnement.gazm@forumeco.com

- Je m'abonne pour 1 an soit 52 numéros au prix de 35 €* (offre valable uniquement avec prélèvement automatique, par tacite reconduction annuelle sauf avis contraire de votre part 1 mois avant la date d'échéance de votre abonnement (joindre un RIB))
 Je m'abonne pour 1 an soit 52 numéros au prix de 40 €* Je m'abonne pour 2 ans soit 104 numéros au prix de 75 €*
 Je m'abonne pour 3 ans soit 156 numéros au prix de 110 €* (*Virement - Mandat - CB - Chèque à l'ordre de la Gazette du Midi)

Société : _____

M. Mme Mlle Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal, Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Email : _____

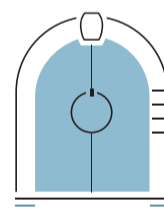
Code APE : _____ RCS : _____ Activité : _____

Conformément à la loi Informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Si vous ne voulez pas, écrivez-nous.

Je souhaite recevoir gratuitement par email, les appels d'offres publiés au sein de ForumEco, concernant mon secteur d'activité.

Signature : _____

ForumEco
PRESSE ECONOMIQUE REGIONALE



LABARBE
COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES LUNDI 12 JUILLET
À 9H30**

(Vente suite à LJ/ Lisa LIGNON, LJ / MARIA COIFFURE)

VEHICULES :

- CBMW série 1 de 08/09, ES, 8 CV, carrosserie : CABR, 4 places assises

MATERIEL de COIFFURE :

- Casque HI-SPEED ARTEM • Casque chaleur ACROBART
- Présentoir • Armoire • Vitrine • Mobilier de technique (bac et fauteuils) • Lave-linge SAMSUNG • Chaîne hifi THOMSON
- Réfrigérateur PROLINE • Table centrale comprenant rangements et miroirs, fauteuils, tabourets, et divers...

MESURES DE PRECAUTION : COVID-19

- VENTE SANS PUBLIC uniquement en « LIVE » sur interencheres-live.com

Paiement par CB, espèces jusqu'à 1000 € ou virement bancaire

EXPOSITION PUBLIQUE (VÉHICULE) VISIBLE :
AUX ETS TDVE, 4 RUE DE SOYOUZ, 31240
LE 9 JUILLET DE 14H À 17H

PHOTOS VISIBLES SUR
WWW.INTERENCHERES.COM/31004
WWW.MARCLABARBE.COM

Hôtel des ventes Saint Aubin
3 Boulevard Michelet BP 559 31034 Toulouse CEDEX 6
Tel : 05 61 23 58 78 - Fax : 05 62 27 29 28 - contact@marclabarbe.com

Commissaire-Preneur Habilité - Agrément n°2002/279 - TVA/CEE FR6544270824400011 - Siret n°44270824400011
Commissaire-Preneur Judiciaire - TVA/CEE FR2040165297900014 - Siret n°40165297900014

Actualités

ENERGIE, PORSCHE SUR DEUX FRONTS. BATTERIES À RECHARGE ULTRARAPIDE ET CARBURANT DE SYNTHÈSE POUR LES MOTEURS THERMIQUES, L'EMBLÉMATIQUE MARQUE ALLEMANDE NE RENONCE À RIEN ET INVESTIT MASSIVEMENT.

Porsche dispose de moyens financiers colossaux. D'abord parce que la marque de voitures de sport est une des plus profitables du monde et gagne beaucoup d'argent. Ensuite, parce qu'elle fait partie du très puissant groupe Volkswagen qui investit des dizaines de milliards d'euros dans les nouvelles technologies de pointe, en particulier l'électromobilité selon la novlangue en cours. Pas question pour Porsche de laisser museler les hautes performances de ses voitures par les normes environnementales de plus en plus drastiques. C'est pourquoi le constructeur mise sur plusieurs tableaux.

À commencer par la technologie innovante des cellules de batteries à anode de silicium qui présente un double avantage : apporter davantage de puissance et d'autonomie tout en permettant des temps de charge beaucoup plus rapides. Le constructeur vient d'investir 100 millions d'euros dans une co-entreprise avec un industriel spécialisé pour construire en Allemagne une unité de production permettant d'équiper 1000 voitures annuellement en complément des



batteries lithium-ion produites par les six usines dont le groupe Volkswagen annoncé la construction en Europe.

Par ailleurs, Porsche travaille sur la mise au point de carburants de synthèse destinés à poursuivre la commercialisation de moteurs thermiques de hautes performances qui ont fait la réputation planétaire du constructeur tout en visant la neutralité des émissions à l'horizon 2030. Contrairement à d'autres marques du groupe Volkswagen, Porsche n'a jamais annoncé sa volonté de renoncer aux moteurs thermiques et encore moins fixé d'échéance. Personne n'imagine une 911100 % électrique.

57^e CONGRÈS NATIONAL DU CNPA ÉDUCATION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRES À LILLE

Lille a accueilli cette année le 57^e congrès Éducation et Sécurité Routières, qui s'est déroulé du 2 au 4 juillet à Lille Grand Palais, en présence du ministre délégué aux Petites et Moyennes entreprises, Alain Griset, du président de la Région Hauts-de-France, Xavier Bertrand, de Marie Gautier-Melleray, déléguée interministérielle à la Sécurité Routière, le CNPA – Éducation et Sécurité routière. Parmi les enjeux figure notamment le verdissement des écoles de conduite qui progresse déjà au sein de la profession. Par ailleurs, les auto-écoles évoluent vers des écoles « de toutes les mobilités », en développant l'éducation routière en matière de trottinettes et de vélos, vélos électriques, qui sont des moyens de micro-mobilité de plus en plus utilisés dans les villes. Le financement du permis en vue de le rendre accessible à tous est également un axe de travail pour la profession. Concrètement, un parent pourrait ainsi transmettre à son enfant les crédits qu'il n'utiliserait pas, afin de lui permettre d'accéder à une formation donnée. L'accessibilité du permis de conduire pour tous constitue une priorité absolue et les auto-écoles de proximité sont en première ligne. Dernier enjeu : la transition numérique mise en lumière lors de ce congrès.

moteur

Marché. Après quatre ans de succès, la star populaire des SUV profite d'un restylage pour améliorer sa présentation et enrichir sa dotation. De quoi rester dans le coup.

Dacia Duster : revue de détails



Les projecteurs à LED intègrent la nouvelle signature lumineuse Dacia.

« **T**oujours scandaleusement accessible » : Dacia a le sens de la formule pour résumer le « nouveau » Duster. Les guillemets sont de rigueur car il ne s'agit pas tout à fait d'une nouveauté mais d'un lifting esthétique et d'une mise à jour technologique. Une modernisation bienvenue après quatre ans d'une carrière à succès pour le SUV, vendu à plus de 30 000 unités l'an dernier en France et 12^e modèle le plus diffusé sur le marché national.

La silhouette immédiatement identifiable du Duster reste identique. Et pourtant, on perçoit au premier coup d'œil l'évolution stylistique qui prend exemple sur la dernière-née de la marque : la très réussie, Sandero. L'essentiel se passe à l'avant avec une calandre retravaillée et des

projecteurs inédits à LED qui intègrent la nouvelle signature lumineuse de la marque en forme de flèche. Il faut y ajouter des clignotants à LED, eux aussi. À l'arrière, l'évolution se concentre sur l'intérieur des blocs feux qui abandonnent leur forme de croix pour se convertir eux aussi à la flèche qui sera commune à l'ensemble des Dacia au fur et à mesure des renouvellements. Un becquet de toit redessiné et de nouvelles jantes alliage complètent ce rajeunissement extérieur.

À bord, on remarque immédiatement l'arrivée d'un grand écran-tablette tactile de huit pouces, partagé avec la Sandero. Plus grand et plus lisible, doté de fonctions supplémentaires, il fait faire un bond en avant technologique au SUV d'origine roumaine. Le reste est affaire de détails avec l'objectif d'améliorer le confort

d'utilisation : les commandes de régulateur-limitateur de vitesse, installées de façon peu pratique sur la console centrale entre les sièges, migrent sur le volant multi-fonction, un accoudoir central coulissant est désormais disponible avec au dos deux prises USB. Les habillages de sièges sont nouveaux tout comme les appuie-tête empruntés à la dernière génération Sandero.

LA FINITION PRESTIGE PLÉBISCITÉE PAR 80 % DES CLIENTS

Sur le plan technique, cette 2^e phase, se caractérise par une simplification de l'offre avec une division par deux du nombre de combinaisons moteur-boîte-transmission qui passent de 26 à 13. Elle se matérialise aussi et surtout par le retour bienvenu de la boîte automatique EDC à double embrayage qui n'était plus disponible. Initialement associée à un diesel, elle revient accouplée à la motorisation essence la plus puissante disponible, le 1.3 TCe de 150 ch, exclusivement en version deux roues motrices. Cette boîte EDC était attendue par les clients Duster. Quel dommage que la version 130 ch de ce même bloc, voire le seul diesel maintenu au catalogue, le Blue dCI-115 ch ne puissent en bénéficier. C'est un réel avantage en matière d'agrément de conduite. Le Duster conserve par ailleurs son moteur Eco-G 100 fonctionnant à la fois au sans-plomb et au GPL. Une

proposition exclusive qui permet de réaliser des économies lorsqu'on fait le double plein mais aussi de disposer d'une autonomie record, plus de 1250 km en normes conventionnelles.

Simplification également du côté des niveaux de finition. Dacia a supprimé celle de base, achetée par moins de 1 % des clients. Les choix des acheteurs français de Duster se portent massivement sur les versions « Prestige », les plus généreuses en matière d'équipements de confort et d'agrément, qui représentent plus de 80 % des ventes. Un véritable haut de gamme qui reçoit une climatisation automatique, un avertisseur d'angle mort, un GPS, une caméra de recul, des jantes alliage de 17 pouces en complément des radars de recul, vitres et rétroviseurs électriques... Moins d'options également au catalogue Duster mais il est souvent plus judicieux financièrement de passer au niveau de finition supérieur que de les additionner.

En supprimant la climatisation de la version de base « Essentiel », de nombreux acheteurs choisissant de s'en passer, Dacia a établi un tarif de base à 14 490 € avec la motorisation ECO-G 100 alors que la version la plus huppée (Prestige TCe 150 avec boîte automatique EDC) culmine 22 400 €. Les unes et les autres sont « scandaleusement accessibles ».

DOMINIQUE MARÉE



Le Duster peut désormais disposer d'un écran tablette tactile de huit pouces.

Exposition. Les œuvres de l'artiste toulousain sont exposées au musée du Pays de Cocagne, jusqu'au 30 septembre.

Henri Rachou, l'ami de Lautrec, exposé à Lavaur



Nature morte au paravent japonais, HST, Henri Rachou.



La Garonne, port de la Daurade et pile du vieux pont, HST, Henri Rachou

L'exposition, accueillie au musée du Pays de Cocagne à Lavaur, met en lumière le parcours du peintre de genre, Henri Rachou, natif de la Ville rose, réputé pour ses talents de portraitiste qu'il hérite de son apprentissage dans l'atelier de Léon Bonnat, de 1879 à 1883. C'est à cette période que l'artiste rencontre Henri de Toulouse-Lautrec, natif d'Albi.

Lorsque l'atelier de Léon Bonnat ferme ses portes, les deux artistes poursuivent leurs études dans l'atelier de Fernand Cormon. Les deux peintres entretiennent une

longue et solide amitié qui s'illustre par le portrait que chacun fait de l'autre ou par la réalisation d'œuvres communes comme celle intitulée *Nature morte au paravent japonais*. Cette première rétrospective propose ainsi une soixantaine de tableaux et de dessins de cet artiste aux multiples facettes.

À la fois peintre, conservateur de musée, directeur d'école des Beaux-arts de Toulouse à partir de 1900, et collectionneur, il cultive un style très singulier proche des post-impressionnistes. Ses rares peintures délicates et

savantes forment un précieux corpus d'œuvres intemporelles. Il se fait notamment connaître avec son œuvre *Tricoteuses* (musée des Beaux-arts de Pau), exposée Salon des artistes français entre 1881 et 1893 où il remporte une mention honorable, sa grande toile de *L'entrée du dauphin Charles V dans Paris* (1887), mais également pour des portraits réalisés dans des lieux fondamentaux de Toulouse, comme le *Portrait de Louis Lacroix*, créé au musée des Augustins.

www.musees-occitanie.fr

Actualités

FESTIVAL UNIVERSITAT OCCITANA DE LAGUÉPIE, DU 12 AU 18 JUILLET

À Laguépie, en Tarn-et-Garonne, l'association Lenga Viva créée en 2001 le festival Universitat Occitana, qui met, depuis, chaque année, à l'honneur la langue occitane. Au programme : stages d'éveil et d'initiation, concerts en plein air, et projections de films. Cette nouvelle édition du festival qui se déroule du 12 au 18 juillet, les organisateurs ont choisi de projeter *Sounder*, de Martin Ritt, un film américain de 1972 et primé aux Oscars, sous-titré en occitan. L'université d'été de la langue occitane de Laguépie propose également des cours pour adultes comme enfants. Durant une semaine, trois niveaux d'enseignements sont proposés dont accessible aux débutants, qui permet de prendre un premier contact avec la langue occitane. lengaviva.com

LES NUITS D'ÉTÉ AU CAPITOLE CONTINUENT...

Le Théâtre du Capitole, qui a rouvert ses portes après des mois de fermeture due à la crise sanitaire, propose tout au long du mois de juillet des manifestations exceptionnelles. En partenariat avec la Cinémathèque de Toulouse, un ciné concert est ainsi programmé le



Le ténor Benjamin Bernheim, accompagné des sopranos Anaïs Constans et Lila Dufy et du baryton Mikhail Timoshenko, donnera un récital des plus beaux airs d'opéra le 17 juillet au Théâtre du Capitole.

mardi 13 juillet à 20 heures autour de la projection du célèbre *Fantôme de l'Opéra*, un film américain de 1925 de Rupert Juilan, d'après le roman de Gaston Leroux. Deux artistes de renom se prêtent au jeu de la mise en voix et en musique : la soprano Vannina Santoni et l'organiste Thierry Eschaich. L'horrible personnage qui hante les sous-sols de l'opéra Garnier reprendra ainsi vie dans cette magnifique représentation. Le jeudi 15 juillet à 12h30, dans le cadre des Midi du Capitole, l'une de nos plus

prometteuses mezzo-sopranos françaises incarnera les grandes figures de femmes amoureuses exaltées par les grands compositeurs : de Debussy à Massenet, en passant par Saint-Saëns, Rossini, Viardot, Granados, Gershwin, Guilbert ou encore Barbara. La mezzo-soprano Aude Extrémo sera accompagnée au piano par Étienne Manchon. Samedi 17 juillet à 20 heures, le Théâtre du Capitole vous convie à une soirée entièrement dédiée aux grands airs d'opéra maniés par de

quatre grandes voix : le ténor Benjamin Bernheim, les sopranos Anaïs Constans et Lila Dufy et le baryton Mikhail Timoshenko. Les quatre artistes lyriques, accompagnés par l'Orchestre national du Capitole dirigé par Marc Leroy-Calatayud, interpréteront des airs et ensembles de grands compositeurs tels que Rossini, Gounod, Puccini, ou encore Massenet. Le dimanche 18 juillet, le Théâtre du Capitole rend hommage à Nicolas Joël, grand metteur en scène

aujourd'hui disparu, qui en fut le directeur artistique de 1990 à 2009. Deux projections d'opéra célèbrent son talent, évoquant les destins de la grande poétesse russe et de la célèbre Provençale. À 17 heures, projection d'*Akhmatova* de Bruno Mantovani, sur un livret de Christophe Ghristi, mis en scène de Nicolas Joël et à 20 heures, projection de *Mireille* de Charles Gounod, sur un livret de Michel Carré, mis en scène par Nicolas Joël, deux productions de l'Opéra de Paris. www.theatreducapitole.fr 05 61 63 13 13

PAUL LOUBET, LAURÉAT DE LA 4^E ÉDITION DU PRIX OCCITANIE-MÉDICIS

Pour la quatrième année consécutive, la Région Occitanie organise le Prix Occitanie-Médicis visant à promouvoir les talents émergents et régionaux de l'art contemporain sur la scène internationale. À l'issue du jury de présélection qui s'est déroulé le 9 juin, Paul Loubet, peintre illustrateur originaire de Béziers, a été élu lauréat de cette édition. Il bénéficiera d'un accueil gracieux en atelier logement d'une durée de trois mois au sein de la Villa Médicis, ainsi que d'une bourse d'un montant de 10 500 €. Cette année, 131 artistes ont candidaté au Prix Occitanie-Médicis.

Exposition. L'histoire du costume façon 7^e art au château de Gramont, en Tarn-et-Garonne.

Costumer la Renaissance : voyage au cœur de la mode

Le Centre des monuments nationaux présente au château de Gramont, en Tarn-et-Garonne, jusqu'au 19 septembre, une exceptionnelle collection de costumes Renaissance, créés pour le cinéma ou la télévision. De l'interprétation la plus fantaisiste à la reconstitution de portraits d'époque, les costumes présentés, proviennent des plus grandes maisons de costumes de scène européennes. Ils mettent en lumière le riche travail des créateurs de costumes.

C'est en 1897, chez les frères Lumière, à Lyon, qu'a lieu la toute première projection de l'œuvre de Georges Hatot, *L'Assassinat du duc de Guise*, un film muet d'une minute, mettant en scène l'événement le plus célèbre du XVI^e siècle. Une œuvre pionnière qui montre l'intérêt porté très tôt à la Renaissance par le 7^e art.

Dès ce moment aussi, le costume s'affirme comme un marqueur visuel et historique fondamental, formant ainsi le lien entre Histoire et Cinéma.

Loin de la reconstitution fidèle d'un habit d'époque, le créateur de costumes transpose à l'écran, par sa créativité, son ingéniosité, les matériaux et les techniques actuelles, et offre aux regards une création artistique à part entière.

Sur les 35 costumes présentés au château de Gramont cet été, une vingtaine a été portée dans des films à succès, comme *La Princesse de Montpensier* ou encore *Shakespeare in love*.

Pour parfaire l'expérience, les visiteurs pourront assister à des projections en plein air dans le parc du château de *Tale of Tales* de Matteo Garrone (le 29 juillet, à 21 heures) et *La Reine*



De l'interprétation à la reconstitution de portraits d'époques, cette exposition met en lumière des costumes européens.

Margot, de Patrice Chéreau (le 7 août à 21 heures).

Ouvert tous les jours sauf le lundi de 10 heures à 12h30, et de 14 heures à 18 heures, le château de Gramont propose également des visites commentées ainsi que des ateliers jeune public, accessibles à partir de six ans, du 15 juillet au 19 août à 15 heures.

www.chateau-gramont.fr

1950

Naissance à Rabastens

1970

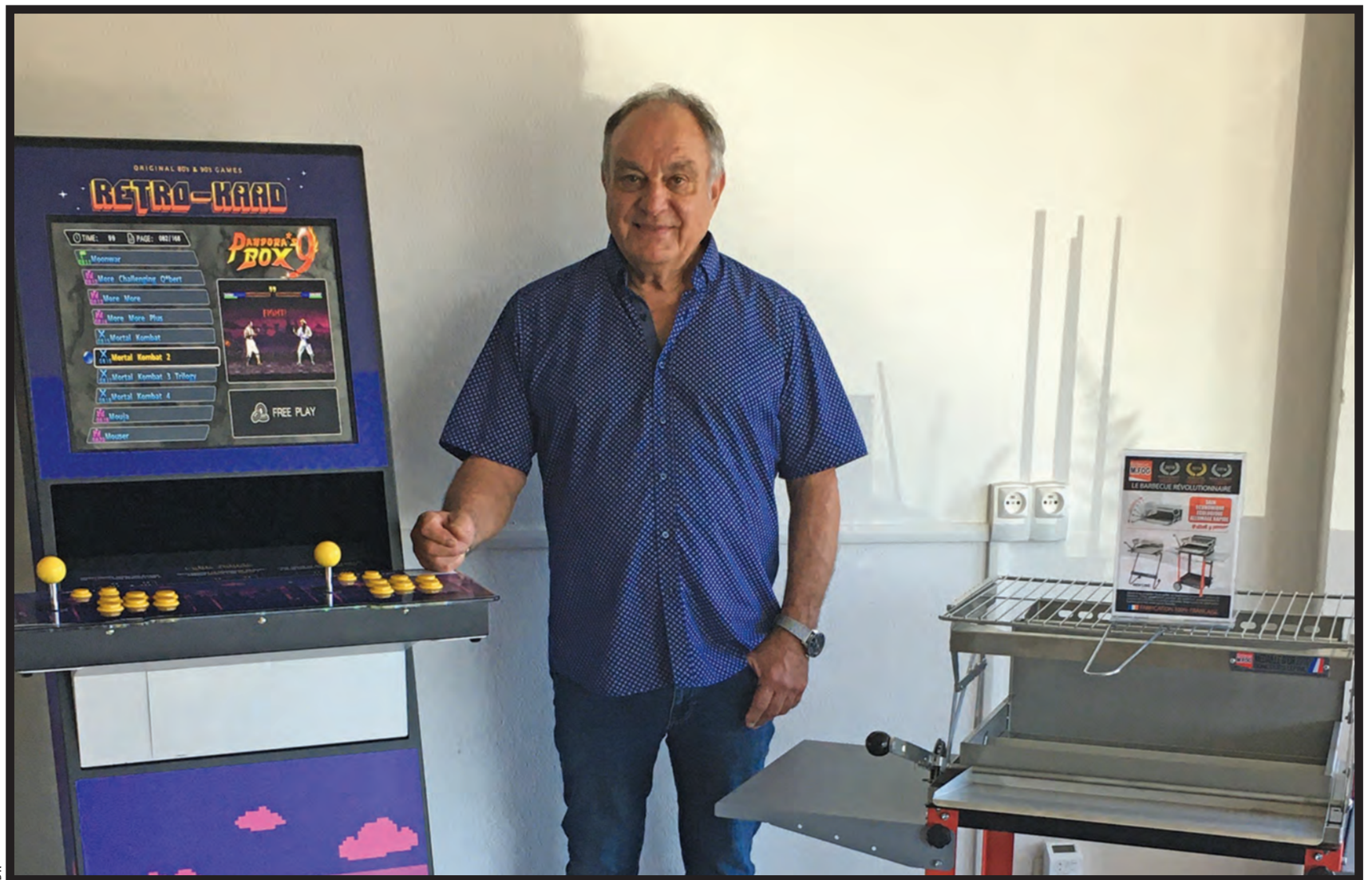
Création de l'activité liée aux jeux automatiques

2016/2019

Médailles d'or et d'argent du concours Lépine pour le barbecue Mfog

2021

Présentation du dispositif d'arrosage au Concours Lépine



Michel Foglieni. Ce chef d'entreprise, passionné de flippers et de jeux vintage, à la tête de deux sociétés depuis plus de 50 ans, ne cesse de concevoir de nouvelles inventions.

Le roi des jeux et du barbecue

Depuis 120 ans, le concours Lépine récompense des inventeurs de tous horizons mais peu ont eu le privilège d'être plusieurs fois primés. C'est pourtant le cas d'un entrepreneur de la région toulousaine, Michel Foglieni, à la tête de l'entreprise Le Star, spécialisée dans le négoce et la réparation de jeux automatiques et BBQ MFOG qui conçoit et fabrique des barbecues. Deux activités qui n'ont a priori pas de point commun, si ce n'était l'esprit très créatif du dirigeant.

À 70 ans passés, Michel Foglieni hante toujours les locaux de l'entreprise Le Star, à Cugnaux, où se côtoient flippers, juke-box, tables de billard et machines de jeux d'arcade, une activité lancée au début des années 70. Issu d'une famille ouvrière d'origine italienne, Michel Foglieni a grandi aux côtés de ses parents et de ses quatre frères. Désireux de gagner sa vie décemment, le jeune homme, qui a suivi une formation en électronique, dessine, mesure, et assemble toutes les pièces nécessaires à la fabrication de jeux payants. « Quand j'avais 20 ans, je courtisais une fille, qui est aujourd'hui ma femme, confie-t-il. Pour espérer avoir une chance avec elle, je voulais gagner de l'argent car elle avait des moyens largement supérieurs aux miens. Un jour, je me suis demandé s'il était possible que les 400 000 habitants de Toulouse donnent chacun une pièce d'un franc par an. Il fallait donc créer quelque chose d'attirant pour faire en sorte que cette possibilité se réalise. Étant passionné de flipper, j'ai décidé de fabriquer des appareils et de les proposer dans des bars et des bistrotins afin que cha-

acun mette un franc dans une partie de flipper ». Michel Foglieni prend un crayon et une feuille de papier – des accessoires qui ne le quittent jamais –, dessine des modèles de flipper pour les proposer aux bars, et intègre ses frères dans l'équipe, qui compte aujourd'hui neuf collaborateurs.

L'aventure ludique et créative débute alors. À raison de 15 à 20 heures de travail par jour, l'entrepreneur développe son activité et crée un nouveau produit : la machine à jeux multiples, ce qui permettait de ne pas avoir à installer de nouvelles machines dans les bars à chaque fois qu'un jeu était délaissé. « L'avantage, c'était que les exploitants de jeux pouvaient changer de modèle de jeu en changeant uniquement la carte logicielle, sans avoir à changer la machine », explique Michel Foglieni. L'exposition de cette nouvelle machine à Paris suscite l'émergence d'une vive concurrence qui commence à copier ses produits. Michel Foglieni s'engage alors dans la réparation des machines de jeux et intègre le juke-box à son offre. Près de 250 juke-box seront vendus en 1983 et près de 20 000 jeux d'arcades seront fabriqués à Cugnaux entre 1980 et 1995.

Au fil des ans, l'entrepreneur a aussi été le témoin de changements structurels concernant l'activité des bistrotins et des cafetiers : face à la baisse d'activité de ces derniers au cours des années 2000, Michel Foglieni, qui a été vice-président de la Confédération française de l'automatique de 2005 à 2008, a proposé des solutions aux ministères concernés pour stimuler le secteur, en vain.

L'inventeur né n'en est pas resté là. Dans

son esprit, d'autres innovations ont germé dont une sera primée au concours Lépine. En parallèle de son activité de restauration de machines de jeux, Michel Foglieni a en effet créé une autre société d'équipement domestique, baptisée BBQ MFOG, dont le produit phare est un barbecue « révolutionnaire ». Lancé en 2016, de fabrication entièrement française, il possède un dispositif de sécurité sous la forme d'un levier permettant de soulever la grille à la hauteur désirée par l'utilisateur. C'est cette innovation qui a valu au Cugnalais trois prix : la médaille d'or au Concours Lépine International en 2016, une médaille d'argent en 2018 et une autre médaille d'or en 2019. « En règle générale, sur un barbecue ordinaire, on passe de 80 à 300 °C directement en soulevant la grille. Or, avec notre produit, on peut régler la hauteur de la grille comme on le souhaite, explique Michel Foglieni. Et grâce au levier, on évite les risques de brûler les aliments. » L'idée de créer le barbecue est venue d'un besoin personnel, raconte Michel Foglieni. « Durant des années, j'ai recherché un barbecue qui ne brûle pas les aliments. N'en trouvant pas sur le marché, j'ai décidé d'en fabriquer un ! »

La crise sanitaire a quelque peu modifié le rythme d'activité des entreprises de Michel Foglieni. « Les bars, restaurants, brasseries et le secteur de l'événementiel sont nos principaux clients. Or, à cause de la crise de la Covid-19, et du fait de la mise à l'arrêt de ces secteurs, notre activité a diminué de près de 20 % », admet Michel Foglieni. Afin de maintenir son activité à flot, il a depuis plus fortement misé sur la vente aux particuliers.

En quête de nouveaux débouchés, l'entreprise peaufine un autre produit qui sera commercialisé à la fin de l'année 2021. « En octobre, nous allons lancer un nouveau produit d'arrosage automatique, pour la culture de plantes, légumes ou autres, qui permet d'économiser jusqu'à 90 % d'eau. Aujourd'hui, l'économie de l'eau est un enjeu majeur à l'échelle de la planète, explique Michel Foglieni. Le Portugal sera probablement notre principal client car c'est le pays d'Europe où la ressource est la plus exploitée. C'est là aussi que se trouve la plus importante production européenne d'avocats. À terme, les maraîchers devront trouver une solution pour économiser l'eau, sous peine de pénurie. Or grâce à notre dispositif, ces industriels utiliseront la quantité d'eau suffisante à leurs activités, sans surplus ». L'entrepreneur cugnalais veut toutefois présenter son prototype au concours Lépine 2021 pour tester son opportunité avant de le lancer sur le marché.

Depuis la création de ses entreprises, Michel Foglieni n'a jamais souhaité bénéficier de subventions, et l'assume pleinement : « Je me suis toujours autofinancé car je refusais d'être tributaire de l'État. En me rendant au concours Lépine, j'ai constaté qu'une grande partie des participants recevaient des aides publiques, mais la plupart présentaient des produits d'aucune utilité ou bien qui n'avaient rien d'innovant », pointe Michel Foglieni. Lequel travaille déjà sur un nouveau produit qui sortira d'ici 2022, un projet qu'en inventeur prudent, il souhaite encore garder confidentiel.

CARLA LE PAGE